



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6939^e séance

Vendredi 22 mars 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Churkin/M. Iliichev	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Li Baodong
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	République de Corée	M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Kayinamura
	Togo	M. Menan

Ordre du Jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire
des Nations Unies au Kosovo (S/2013/72)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2013/72)

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, et prie le Chef du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Je salue également la présence dans la salle de S. E. M. Ivan Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hashim Thaçi à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/72, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Le rapport dont est saisi le Conseil (S/2013/72) décrit en détail les événements clés et les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) durant la période allant du 16 octobre 2012 au 15 janvier 2013.

Depuis ma dernière intervention devant le Conseil, le 27 novembre (S/PV.6872), nous avons constaté des progrès importants, et ce grâce à la collaboration directe entre Belgrade et Pristina dans le cadre du dialogue politique de haut niveau facilité par l'Union européenne (UE). Depuis octobre, les Premiers Ministres Ivica Dačić et Hashim Thaçi, qui sont présents aujourd'hui dans cette salle, se sont rencontrés pour prendre part à sept cycles de dialogue à Bruxelles. En outre, le Président Tomislav Nikolić et la Présidente Atifete Jahjaga se sont rencontrés pour la première fois le 6 février dans le cadre de ce même processus, rencontre qui atteste le plein engagement politique des deux parties. Toutes ces rencontres ont marqué le début d'un nouveau chapitre essentiel – voire historique – dans les efforts collectifs visant à surmonter les problèmes liés au conflit passé. Les dirigeants concernés font preuve de courage politique et de clairvoyance en participant à ce processus, et ils méritent une vive reconnaissance pour s'être lancés dans un processus si difficile, bien qu'indispensable.

Ces rencontres ont permis d'aller de l'avant, en particulier les plus récentes, dont la dernière s'est déroulée il y a seulement deux jours. En conséquence, je suis très heureux que le Conseil ait aujourd'hui l'occasion d'établir un bilan des progrès accomplis à ce jour. Des débats approfondis sur la poursuite de la mise en œuvre de l'accord sur la gestion intégrée des points de passage ont porté sur des questions plus complexes, notamment la gestion des droits et redevances à ces points. Les attachés de liaison des parties devraient bientôt commencer à collaborer avec les bureaux de la Commission européenne à Belgrade et Pristina.

Récemment, les délibérations sont passées à la question des institutions serbes qui opèrent à l'intérieur du Kosovo, ainsi qu'à une série de questions difficiles relatives à la situation dans le nord du Kosovo. J'espère que les parties resteront déterminées à trouver des compromis acceptables sur ces questions extrêmement délicates et qu'elles trouveront des solutions viables afin de mieux répondre aux intérêts et aux aspirations de toutes les communautés qui vivent au Kosovo.

Durant cette période marquée par des progrès politiques encourageants, il a également fallu affronter de graves problèmes sur le terrain, notamment les incidents de sécurité et les nombreux propos et attitudes incendiaires émanant de diverses parties. Ces dernières ont non seulement créé des tensions inutiles autour du processus politique, mais elles ont également, dans

certains cas, mis en péril les efforts visant à garantir que les accords conclus se traduisent par des mesures pratiques. Face à ces événements, nous nous sommes joints à d'autres parties pour continuer d'exhorter les deux camps à ne pas se contenter de maintenir le dialogue, mais également à jouer plus activement leur rôle de chefs de file pour tempérer les émotions et les réactions de ceux qu'ils représentent.

Dans ce contexte, je tiens à souligner aujourd'hui que si l'on veut que cet engagement politique vital porte tous ses fruits, il faut qu'il s'accompagne d'efforts énergiques, constants et cohérents sur le terrain de la part des présences internationales sous mandat comme des dirigeants locaux. De son côté, la MINUK poursuit l'examen stratégique d'ensemble de toutes ses activités et elle continue de renforcer la coordination fonctionnelle avec ses partenaires internationaux. Notre objectif est de contribuer à ce que le processus politique se reflète dans les réalités quotidiennes que nous rencontrons au Kosovo autant qu'il les reflète.

Je vais maintenant mettre rapidement en lumière certains des principaux problèmes actuels, qui exigent une attention et une action constantes pour accompagner et compléter les mesures prises par les acteurs directement engagés dans le dialogue politique.

À plusieurs reprises, les tensions dans le nord du Kosovo se sont aggravées au cours de la période considérée et durant les deux mois qui ont suivi. Certains de ces incidents ont été provoqués, au moins en partie, par la confusion et l'incompréhension qu'a suscitées au niveau local la question de la teneur des pourparlers organisés à Bruxelles. Malheureusement, cette incertitude a été aggravée dans certains cas par des déclarations très maladroites de certains dirigeants locaux. Avec nos partenaires, nous prions à nouveau Belgrade et Pristina de renforcer considérablement leur communication avec la population dans le nord. Dans le même temps, nous demandons instamment aux dirigeants politiques locaux d'agir de manière plus responsable afin de protéger les intérêts à long terme de ceux qu'ils représentent. Avec tous les interlocuteurs, nous avons souligné à quel point il importe qu'ils fondent strictement leurs déclarations publiques sur des informations fiables et qu'ils renoncent à leur pratique constante de faire des déclarations incendiaires et de marquer des points à court terme.

Le nord de Mitrovica a été marqué par une longue série extrêmement préoccupante d'incidents impliquant l'utilisation d'engins explosifs, dont la plupart ont

apparemment ciblé des propriétés. Malheureusement, le 4 février, dans un de ces incidents survenu dans le quartier mixte des Trois Tours, à Mitrovica, deux enfants qui jouaient au domicile familial ont été légèrement blessés par des éclats. Leur famille a depuis quitté définitivement la ville.

L'absence persistante de consensus sur la question de l'autorité municipale dans le nord de Mitrovica continue également de déstabiliser les zones mixtes. Les affirmations rivales de leur autorité de la part du bureau administratif du nord de Mitrovica et de la municipalité parallèle de Kosovska Mitrovica continuent de créer des tensions persistantes et des affrontements ponctuels sur le terrain. Je crains qu'un affrontement concernant les chantiers de construction et de reconstruction de logements, qui a été provoqué par la municipalité de Mitrovica-Sud dans le quartier de Kroi i Vitakut/Brdjani de la municipalité de Zveçan/Zvečan, ne puisse se poursuivre au printemps.

Comme je l'ai expliqué en détail dans mes exposés précédents, la suppression des allocations budgétaires au bureau administratif de la MINUK situé à Mitrovica nous a privés du meilleur moyen dont nous disposons pour régler ces problèmes sur la base du consensus. En dépit de cette situation, mon personnel international continue de s'acquitter des importantes fonctions non exécutives de l'administration des Nations Unies dans les domaines de la facilitation des rapports au niveau local, de la prévention des conflits et de la médiation. Des préparatifs coordonnés sont en cours – avec la participation du Représentant spécial de l'UE, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de la Force de paix au Kosovo (KFOR), de nous-mêmes et d'autres acteurs sous mandat – en vue de prendre les mesures nécessaires à titre collectif pour prévenir toute évolution négative dans ce domaine. Il est tout à fait regrettable et inacceptable que le personnel de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) continue d'avoir un accès limité à toutes les zones où il devrait avoir accès pour s'acquitter pleinement de son mandat, compte tenu notamment du fait qu'actuellement, EULEX s'attache à améliorer ses méthodes d'investigation.

Nous avons été extrêmement consternés par la vague de vandalisme et de destruction que le Kosovo a connue entre le 13 et le 22 janvier, au cours de laquelle 200 pierres tombales de plusieurs cimetières serbes orthodoxes ont été endommagées ou détruites, dans certains cas à l'explosif ou à l'arme à feu. Durant

cette même période, un monument consacré aux Serbes et aux Albanais du Kosovo tués pendant la Seconde Guerre mondiale a été détruit par un bulldozer en plein jour sous les applaudissements d'une foule. Ces actions répréhensibles sont indignes du Kosovo, tout comme des efforts imprudents dans la presse cherchant à les justifier en faisant référence à des actions entreprises ailleurs.

À cet égard, cependant, j'ai beaucoup apprécié une déclaration claire et opportune faite par la police du Kosovo. Les représentants de la communauté internationale ont condamné à l'unanimité ces actes injustifiés et, de concert avec le personnel de la MINUK, ont fortement encouragé des réactions publiques plus proactives de la part des autorités politiques locales et centrales. Les autorités du Kosovo ont également pris d'autres mesures appropriées et opportunes, dont l'allocation de fonds publics pour la réparation et la reconstruction des tombes et des monuments.

Naturellement, la communauté serbe et l'Église serbe orthodoxe au Kosovo restent très préoccupées par les expressions de haine et d'intolérance qui ont accompagné ces actes perpétrés contre des sites et des symboles orthodoxes. Malheureusement, le niveau d'assistance à la messe de Noël orthodoxe a beaucoup baissé dans certaines parties du Kosovo à la suite de menaces publiques et de quelques manifestations organisées par des groupes radicaux au Kosovo.

La communauté internationale est particulièrement préoccupée par le rejet continu de la part des autorités municipales de Dečani d'une décision prise le 27 décembre par la Chambre spéciale de la Cour suprême du Kosovo, décision qui a rejeté les revendications foncières de deux entreprises sociales contre la Serbie et le monastère de Visoki Dečani. Après avoir sommairement suspendu les relations avec la communauté monastique, non seulement les autorités municipales n'ont pas fait grand chose pour contenir les réactions agressives provoquées par la décision de la Cour, mais elles les ont même cautionnées, des réactions qui incluaient la tentative par une poignée de manifestants de pénétrer à l'intérieur du monastère de Visoki Dečani le 8 février, ainsi que plusieurs tentatives de poser des affiches insultantes sur ses murs. Appuyée par la KFOR, la police du Kosovo a, jusqu'à présent, pu empêcher que le monastère ne subisse de nouveaux dégâts; mais les politiciens et les responsables publics doivent signaler de manière bien plus énergique que les

valeurs universelles et le respect de l'état de droit seront défendus par des actions concrètes.

Un trop grand nombre de délits dans le nord du Kosovo et de crimes qui touchent les communautés du reste du Kosovo ne sont pas élucidés, ce qui est quelque peu préoccupant. Outre les différends politiques, les prestations judiciaires au Kosovo continuent de poser problème. Ces questions ont été clairement mises en exergue dans le dernier rapport de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil sur les progrès réalisés dans la feuille de route sur la libéralisation des visas. Les affaires non élucidées font inévitablement l'objet de manipulations politiques et exacerbent le sentiment public de frustration.

Le dialogue politique est aujourd'hui à un stade critique, et les parties sont sur le point de faire des progrès fondamentaux. En même temps, la stabilité sur le terrain reste précaire et devrait le rester tant que les pourparlers porteront sur des questions tout à la fois sensibles et cruciales. Je suis certain que les progrès réalisés seront bien reçus par les membres du Conseil, et que ces derniers aideront clairement les parties à aller de l'avant, quels que soient les défis et les écueils qu'elles rencontreront. Parallèlement, la communauté internationale doit être prête à peser de son poids collectif et à appuyer tous les accords conclus entre les parties, ainsi que leur mise en œuvre.

Comme je l'ai souligné aujourd'hui, et comme le rapport l'explique en détail, les incidents et les tensions persistent sur le terrain. Il faut donc que la communauté internationale redouble d'efforts et d'énergie et relance les négociations. En d'autres termes, il est impératif de ne pas laisser les problèmes et les revers inévitables sur le terrain, quelque difficiles qu'ils soient pour ceux qu'ils touchent, nuire au climat potentiel de progrès de pourparlers politiques qui sont d'une importance capitale.

Je demande au Conseil d'user de son autorité et de son influence auprès des dirigeants politiques de tous bords et d'envoyer des messages clairs et unifiés quant à ses attentes et à sa volonté d'appuyer et de récompenser toute action constructive. Les enjeux sont bien trop importants pour que des problèmes politiques à court terme, des anxiétés et des revers compromettent la chance historique et fondamentale qui se présente aux deux parties. La communauté internationale doit œuvrer avec efficacité et cohérence pour promouvoir et appuyer les conditions permettant aux pourparlers politiques de réaliser tout leur potentiel.

Je tiens, enfin, à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité pour toute l'attention et l'appui que vous avez accordés au travail de la MINUK, y compris aux efforts que nous avons faits pour adapter nos contributions aux circonstances changeantes sur le terrain.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Zarif pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Je saisis également cette occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Farid Zarif, pour le travail qu'il a accompli jusqu'à présent.

La République de Serbie considère la MINUK comme le facteur clef permettant de garantir la paix et la stabilité au Kosovo-Metohija. Nous appuyons fermement ses activités, qui visent à assurer de bonnes conditions de vie à toute la population.

Le Gouvernement serbe apprécie énormément les efforts déployés par la communauté internationale pour créer un climat propice aux pourparlers entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne.

J'ai examiné avec attention le rapport du Secrétaire général sur les activités menées par la MINUK entre le 16 octobre 2012 et le 15 janvier 2013 (S/2013/72). Je constate avec regret que les informations fournies dans le rapport continuent faire état de la position très précaire et délicate qui est celle de la communauté serbe au Kosovo-Metohija et de l'existence d'importants problèmes de sécurité.

La République de Serbie est fermement déterminée à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région en vue d'établir les bases d'un avenir européen commun. À plusieurs occasions, durant la période à l'examen, le Gouvernement serbe s'est dit prêt à contribuer de manière concrète et constructive au règlement des questions en suspens et à proposer des solutions qui répondent aux besoins de tous les groupes de population.

La politique concertée de mon pays est fondée sur la recherche du compromis et la défense énergique des intérêts nationaux, en respectant de la même manière les droits légitimes des Serbes et des Albanais vivant au Kosovo-Metohija. En conséquence, nous restons opposés aux mesures unilatérales prises par les parties, quelles qu'elles soient – par exemple la décision de l'Assemblée du Kosovo de demander un indicatif téléphonique international pour le Kosovo par l'intermédiaire de la République d'Albanie bien que les négociations concernant les télécommunications soient toujours en cours.

Nous continuerons de promouvoir et d'appliquer la politique basée sur la recherche de solutions pacifiques par le dialogue avec Pristina, qui a déjà donné des résultats non négligeables. Le Gouvernement serbe considère que le dialogue est le seul moyen de trouver des solutions durables aux problèmes que la population du Kosovo-Metohija rencontre quotidiennement. Nous sommes déterminés à appliquer dans leur intégralité les accords conclus jusqu'à présent et nous sommes prêts à débattre de toutes les questions.

La République de Serbie a engagé un dialogue parce qu'elle veut réaliser des progrès concrets dans les pourparlers entre Belgrade et Pristina. Lors de réunions tenues récemment à Bruxelles, plusieurs questions extrêmement importantes ont été examinées, notamment la mise en œuvre de l'accord sur la gestion intégrée des points de passage ainsi que le programme d'échange et le statut des attachés de liaison.

La réunion organisée à Bruxelles entre le Président de la Serbie, Tomislav Nikolić, et M^{me} Atifete Jahjaga, a une fois de plus clairement confirmé les positions politiques présentées dans la résolution adoptée le 13 janvier 2013 par l'Assemblée nationale serbe. Conformément à cette résolution, les particularités du territoire du Kosovo-Metohija sont reconnues, dans le respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, mais l'existence des communautés serbe et autres, qui devraient bénéficier d'un certain degré d'autonomie, est également prise en compte.

La République de Serbie considère que l'ONU devrait continuer de jouer son rôle essentiel de coordination des activités de tous les acteurs internationaux travaillant au Kosovo-Metohija sous les auspices de l'Organisation. Nous considérons que la MINUK joue un rôle irremplaçable de stabilisation de la région. Son mandat actuel ne doit donc pas être modifié et, si possible, doit être renforcé, indépendamment

des restrictions budgétaires prévues. Nous sommes favorables à une intensification des activités de la MINUK ainsi qu'à une présence renforcée de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et à une coopération plus efficace entre les deux missions. Il est extrêmement important que l'Administration de la MINUK dans le nord de Mitrovica continue de s'acquitter de son mandat et trouve un moyen de maintenir sa position de neutralité dans l'exécution de ses missions au Kosovo-Metohija, comme le prévoit la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

La République de Serbie attache une importance particulière à la poursuite du financement de l'Administration de la MINUK à Mitrovica. Toute nouvelle réduction des activités de l'Administration pour des raisons de rigueur budgétaire liée au fait que les institutions provisoires d'administration autonome de Pristina ont cessé leur financement est inadmissible pour nous. Après tout, la MINUK est la seule présence internationale légitime à laquelle la population du nord du Kosovo-Metohija continue de faire confiance.

La République de Serbie souhaite vivement le renforcement de la composante politique de la MINUK, notamment en ce qui concerne les questions d'une importance particulière pour la communauté serbe. À cet égard, il convient d'insister sur la protection du patrimoine culturel et religieux, de l'Église orthodoxe serbe en particulier, l'amélioration du niveau de protection juridique et de sécurité, le libre exercice du droit au retour et la réconciliation. Ces questions représentent en effet les bases essentielles pour mettre en place les conditions nécessaires à la coexistence normale de toutes les communautés au Kosovo-Metohija.

Il y a quelques jours, nous avons commémoré le neuvième anniversaire du pogrom de mars lors duquel 19 personnes ont été tuées, 4 000 Serbes ont été expulsés, 6 villes et 10 villages ont fait l'objet d'un nettoyage ethnique et plus de 150 sites religieux appartenant à l'Église orthodoxe serbe, dont 34 dataient de l'époque médiévale, ont été endommagés ou détruits. Certains de ces sites ont une importance culturelle particulière et sont protégés par l'UNESCO. D'après les estimations de l'ONU, 51 000 personnes ont participé à ce pogrom et aucune d'entre elles n'a été poursuivie en justice. C'est pourquoi nous demandons la réouverture de l'enquête, ce qui pourrait permettre d'identifier les auteurs ainsi que les instigateurs du pogrom de mars,

afin que ce crime ne rejoigne pas la liste des crimes restés impunis.

Durant la période à l'examen, la République de Serbie a de nouveau montré qu'elle était prête et disposée à participer activement et à contribuer au règlement des problèmes existants. Cette approche constructive vise principalement à trouver une solution qui améliorera la vie de toutes les communautés au Kosovo-Metohija et préservera dans le même temps l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République de Serbie.

Je constate avec regret que, malgré la présence internationale prolongée, la situation sur le terrain ne s'est pas réellement améliorée. Les principaux problèmes qui continuent de se poser sont les restrictions à la liberté de circulation, voire la privation de cette liberté, l'insécurité, l'impossibilité de parler le serbe, l'accès difficile aux institutions, des conditions insuffisantes pour un retour viable des réfugiés, les menaces constantes au patrimoine culturel et religieux serbe et la saisie illégale de biens appartenant à la République de Serbie.

Ces problèmes sont sans doute les plus importants facteurs de la détérioration des conditions de vie. Selon les données disponibles, 93 attaques à motivation ethnique ayant fait un mort et 20 blessés ont été enregistrées entre le 1^{er} octobre 2012 et le 31 janvier 2013. En janvier, 102 tombes ont été détruites ou profanées en l'espace de quelques jours seulement dans des cimetières orthodoxes. Comme d'habitude, personne n'a eu à rendre des comptes et personne n'a été puni. Le plus important c'est l'augmentation du nombre de petites infractions, comme les menaces, l'intimidation et les vols. Ces « petites » infractions à motivation ethnique contribuent à restreindre encore plus la liberté de circulation.

Pendant la période considérée, la multiplication des interpellations et des arrestations de membres de la communauté serbe sans explication des motifs pour lesquels les mandats ont été émis, a été source supplémentaire de préoccupation et d'angoisse. La détention arbitraire et les passages à tabac de 11 jeunes serbes à la veille de Noël à Gračanica ont accru l'inquiétude et la peur au sein de la population serbe du Kosovo-Metohija. Ces incidents ont accru la pression et la méfiance au sein de la communauté serbe, et constituent par la même des violations flagrantes des droits humains fondamentaux garantis à tous par la Charte des Nations Unies. Ils sont également

inacceptables du point de vue des valeurs sur lesquelles se fonde l'Union européenne.

Bien qu'ils respectent toutes les procédures préalablement convenues, les officiels et d'éminentes personnalités publiques de la République de Serbie ne sont pas autorisés à entrer ou à séjourner au Kosovo-Metohija, en violation du principe de la libre circulation, qui est un droit humain fondamental. Je signalerais en particulier qu'en janvier, même le Président de la République de Serbie n'a pas été autorisé à se rendre au Kosovo-Metohija pour assister à la messe de Noël.

C'est avec regret que je me dois d'indiquer que le processus de retour des personnes déplacées du Kosovo-Metohija est très lent. Selon les chiffres les plus récents de 2012, 302 personnes de nationalité serbe seulement sont retournées au Kosovo-Metohija; en 2011, ce nombre était de 464. Ces chiffres en disent long sur la réduction constante du nombre de retours. Paradoxalement, la communauté internationale semble de moins en moins s'intéresser à cette question. En particulier, je voudrais citer le rapport de la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe d'octobre 2012, qui indique que les pillages réguliers des maisons inhabitées, l'intimidation des rapatriés et la profanation des sites religieux et culturelles influent très négativement sur la perception qu'ont les rapatriés potentiels de la sécurité.

Le Gouvernement de la République de Serbie demeure préoccupée par la façon dont est menée la privatisation au Kosovo-Metohija par la prétendue Agence kosovare de privatisation. Ce qui inquiète plus particulièrement c'est la privatisation des entreprises publiques et sociales dans les communautés serbes. La privatisation du vaste complexe minier de Trepca, actuellement remise à plus tard, est illégale et contraire à la résolution 1244 (1999). La République de Serbie est propriétaire majoritaire du complexe, ainsi que d'autres entreprises serbes. En outre, en tant que garant, la République de Serbie continue de rembourser aux Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et aux clubs de Paris et de Londres les prêts consentis aux entreprises au Kosovo-Metohija.

Je saisis cette occasion pour appeler l'attention du Conseil sur les faits inquiétants énoncés au paragraphe 31 du rapport sur les activités de la MINUK, où il est fait état de l'augmentation du nombre de plaintes portées contre la police et les procureurs locaux pour n'avoir pas enquêter sur les infractions dont sont victimes les minorités. De même, la réforme des tribunaux et du système judiciaire au Kosovo-Metohija – qui a

débuté récemment – comme indiqué au paragraphe 28 du rapport – a été déjà critiquée par la communauté internationale.

L'annexe au rapport du Secrétaire général – sur les activités d'EULEX –, fait allusion au faible développement de l'état de droit, ce qui appelle l'attention sur « l'Accord ». Encore une fois, il convient de s'interroger sur la neutralité quant au statut de cet acte posé par EULEX, surtout en cette période très délicate où chaque geste inconsidéré peut avoir des conséquences imprévisibles. Voilà pourquoi je rappellerai que dans le cadre du plan en six points du Secrétaire général, la MINUK est obligée de superviser le processus de passation des pouvoirs à EULEX. Toutefois, elle est aussi obligée de s'assurer que le principe de neutralité d'EULEX quant au statut est respecté.

Nous avons été dernièrement les témoins d'une multiplication d'actes de profanation de tombes serbes et de monuments culturels au Kosovo-Metohija. Ces incidents montrent bien que la présence au Kosovo-Metohija de la Force au Kosovo est encore nécessaire. Je voudrais à nouveau souligner qu'il importe d'enquêter de façon approfondie et efficace sur les allégations de trafic d'organes humains dont il est fait état dans le rapport de M. Dick Marty. À cette fin, la Serbie est prête à continuer de coopérer avec l'équipe d'EULEX chargée de l'enquête. Il faut que les faits soient établis de la façon la plus professionnelle et la plus impartiale qui soit, en gardant à l'esprit en particulier les informations collectées par la MINUK concernant la destruction de preuves. Nous continuons de demander que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle plus important dans l'enquête.

Nous estimons qu'il est nécessaire que la MINUK maintienne sa présence au Kosovo-Metohija avec un niveau de force approprié pour que, entre autres, le Conseil de sécurité continue d'être tenu convenablement informé, considérant que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle irremplaçable pour ce qu'elle apporte de légitimité au processus de quête d'un règlement global.

Sans respect du droit fondamental et d'autres droits de la population non albanaise au Kosovo-Metohija, sans protection de ses intérêts et de son patrimoine culturel et religieux, et sans mise en œuvre intégrale des normes européennes dans ces régions, l'objectif souhaité d'édification d'une société multiethnique sécurisée et viable ne sera jamais réalisé.

Pour instaurer une paix durable dans la région, il nous faut trouver une solution globale à la question du Kosovo-Metohija. La réconciliation entre Serbes et Albanais requiert des décisions difficiles et un compromis des deux côtés.

Les réunions qui ont eu lieu à ce jour à Bruxelles et la disponibilité affichée d'aller vers le compromis indiquent que la République de Serbie est résolue à renforcer la confiance entre les deux parties. Mon pays continuera de coopérer en toute bonne foi, au niveau technique comme au niveau politique. Avec comme objectif ultime un règlement durable basé sur des compromis mutuellement acceptables, la Serbie est déterminée à avancer vers son avenir européen et est attachée au processus visant à instaurer une paix durable entre Serbes et Albanais.

Après des années de conflit et de tensions dans les Balkans, notre région doit encore ouvrir un nouveau chapitre de coopération, de confiance et de dialogue. La République de Serbie est fermement décidée à poursuivre le processus de réconciliation en tant qu'élément clef essentiel de l'instauration de la paix et de la stabilité régionales.

Toutefois, une forte volonté politique est de la plus haute importance pour que les relations entre Belgrade et Pristina puissent se renforcer, tout comme le sont le courage politique dont doivent faire preuve tous les participants au dialogue et leur empressement à aller vers le compromis. La Serbie est résolument attachée au succès de ce dialogue, mais elle n'est pas prête à subir l'humiliation et à accepter un traitement inégal. J'espère toutefois que le dialogue à Bruxelles, avec l'appui de la communauté internationale, apportera un règlement juste, durable et viable et que nous pourrons tous nous tourner vers l'avenir.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'empressement de la Serbie à participer au dialogue ne signifie pas qu'elle va modifier sa position de principe au sujet de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Le dialogue est neutre quant au statut. Tout accord conclu à Bruxelles ne signifiera pas que la République de Serbie reconnaît la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Voilà ce que nous voulons dire à tous les pays qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo, et nous les remercions de leur constante position de principe.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Premier Ministre Dačić de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Thaçi.

M. Thaçi (*parle en albanais; texte en anglais fourni par la délégation*) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui au sujet des faits récents survenus en République du Kosovo. Je voudrais, pour commencer, dire combien je suis reconnaissant au Secrétaire général Ban Ki-moon pour les efforts qu'il déploie au nom de la paix et du progrès au Kosovo et dans les Balkans.

Avant d'aborder les principaux points contenus dans ma déclaration, à savoir les progrès accomplis au Kosovo depuis la période précédente et dans la consolidation de l'État du Kosovo, je voudrais rappeler au Conseil qu'il y a quelques semaines, les citoyens et les institutions du Kosovo ont célébré solennellement le cinquième anniversaire de notre déclaration d'indépendance.

Au cours de ces cinq années, le Kosovo a enregistré des progrès impressionnants dans de nombreux domaines. C'est à la population même du Kosovo que cet accomplissement est entièrement attribuable, puisqu'elle est parvenue à surmonter les effets d'années de répression systématique et de nettoyage ethnique pour envisager désormais un avenir prospère.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier très sincèrement tous les États et les autres acteurs internationaux qui ont grandement contribué à notre démocratie, à notre liberté et à notre progrès. N'oublions pas à cet égard le rôle de premier plan joué par les États-Unis d'Amérique, tous les États membres de l'Union européenne et l'OTAN, ainsi que tous les pays du monde entier qui ont fièrement reconnu la République du Kosovo, lui permettant ainsi d'occuper la place qui lui revient de droit au sein des nations libres du monde. Il convient de saluer particulièrement l'ONU, dont l'appui a été crucial, d'abord pour mettre en place des structures institutionnelles indépendantes au Kosovo, pendant la période 1999-2007; puis pour faciliter les négociations autour du règlement final du statut du Kosovo, entre 2005 et 2007, et de l'ensemble de mesures proposées par le Président Ahtisaari, reflet constitutionnel et politique du Kosovo actuel; et, enfin, pour confirmer la conformité au droit international de la déclaration d'indépendance de la République du Kosovo, par l'avis consultatif favorable qu'a rendu la Cour internationale de Justice, le 22 juillet 2010.

Un nouveau chapitre s'est ainsi ouvert dans l'histoire du plus récent État européen – un État au

passé douloureux marqué par de nombreux sacrifices, mais déterminé à jouer son rôle d'égal à égal dans le monde démocratique; un État prospère, développé, juste et en sécurité, dont les générations futures pourront être fières quelles que soient leur race, leur origine ethnique ou leur religion.

En ce cinquième anniversaire de son indépendance, l'État du Kosovo est devenu plus fort, grâce au fait que la supervision internationale a pris fin et que les institutions et la population kosovares assument désormais leur responsabilité dans tous les domaines. C'est là une preuve supplémentaire de la maturité des citoyens kosovars en matière d'édification de la nation. Le Kosovo, État indépendant et souverain, est une réalité déjà acceptée et le pays est devenu un facteur de paix et de stabilité en contribuant aux processus régionaux et internationaux. Malgré sa naissance difficile en tant qu'État, le Kosovo, modèle d'édification de la nation réussie dans l'histoire des Nations Unies, est le produit de la conscience et de la justice internationale. L'indépendance du Kosovo découle d'une part de l'association d'efforts constants et des sacrifices du peuple kosovar pour conquérir sa liberté et sa dignité et, de l'autre, de la contribution et de l'appui de la communauté internationale en vue de mettre fin au chapitre de la désintégration violente de l'ex-Yougoslavie.

La consolidation du statut d'État du Kosovo est tangible. Le Kosovo est désormais reconnu par plus de la moitié des États Membres de l'ONU, et cette reconnaissance s'est étendue de manière irréversible. De nombreux autres pays ont commencé le processus de reconnaissance du Kosovo en tant qu'État indépendant, et je peux leur assurer que c'est la décision la plus juste qu'ils puissent prendre pour le Kosovo et ses citoyens. Je rappelle que ces reconnaissances – et toutes celles qui suivront – découlent de notre droit au statut d'État, qu'a confirmé la Cour internationale de Justice à La Haye, du rôle constructif joué par le Kosovo dans le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région des Balkans, et de notre attachement à la mise en œuvre du plan Ahtisaari et à la protection des minorités, conformément aux normes internationales les plus strictes.

À cet égard, après avoir rejoint la Banque européenne pour la reconstruction et le développement le 27 février, la République du Kosovo est désormais membre du Conseil de coopération régionale, organisation faitière de la coopération régionale en Europe du Sud-Est, composée de 46 membres. Forte

de ce statut de membre, la République du Kosovo suit désormais la voie irréversible qui mène à son intégration dans l'Union européenne, puisque le Conseil de coopération régionale – qui a succédé au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est – est le principal instrument de préaccession à l'Union européenne. Le Kosovo sera doté des mêmes droits en matière de représentation, de vote et de signature que tous les autres États membres dudit Conseil. En outre, le Kosovo y gagnera s'agissant du renforcement institutionnel et social de son potentiel humain, et bénéficiera de l'appui d'un certain nombre d'initiatives économiques et sociales, notamment des facilités d'investissement, des initiatives de développement en faveur des petites et moyennes entreprises, la libéralisation des échanges commerciaux, l'amélioration de la santé publique, le dialogue social et d'autres réformes.

S'agissant de l'accession à des organisations internationales, je voudrais informer le Conseil que, le 22 janvier, le Conseil de l'Europe a adopté une résolution qui ouvre la voie à l'établissement de relations officielles directes avec la République du Kosovo. Cette résolution permet une coopération directe, notamment dans les secteurs clefs des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de la protection du patrimoine culturel. Cette résolution est importante parce qu'elle consolidera directement l'état de droit. En outre, l'Assemblée du Kosovo sera à même de suivre directement les travaux de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. À ce jour, 34 des 47 membres du Conseil de l'Europe ont reconnu la République du Kosovo.

L'évolution interne du Kosovo a été marquée par la stabilité économique et politique. Je voudrais souligner que le Kosovo continue de préserver stabilité financière et croissance économique en dépit de la crise qui affecte le reste du monde. En outre, une économie de marché et la sécurité du marché pour les investisseurs étrangers sont des bases importantes pour améliorer le bien-être des citoyens du Kosovo.

Comme l'indique l'annexe du rapport du Secrétaire général (S/2013/72), le Kosovo s'est lancé dans une vaste réforme judiciaire marquée par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2013, de la loi sur les tribunaux, d'un nouveau Code pénal et d'un nouveau Code de procédure pénale. Cette réforme est compatible avec les critères européens et, de ce fait, vise à consolider la durabilité de la magistrature kosovare, en totale coopération avec les services européens compétents.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, une loi a été promulguée le 11 février par l'Assemblée pour rendre plus facile la saisie de biens acquis au moyen d'agissements criminels. Une loi sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme a également été adoptée par l'Assemblée. Le 11 février, l'Assemblée du Kosovo a également approuvé une nouvelle stratégie de lutte contre la corruption. À la fin de 2012, des stratégies et plans d'actions avaient été adoptés pour lutter contre la criminalité organisée, le terrorisme et le trafic de stupéfiants, et pour une gestion intégrée des frontières.

Des progrès considérables ont été accomplis s'agissant de la protection du patrimoine culturel et religieux. Le 12 février, le Gouvernement kosovar, en particulier le Ministère de l'environnement, de l'exploitation minière et de la planification spatiale, a signé une instruction administrative portant création d'un Conseil d'exécution et de suivi. Le Conseil ainsi créé permet de mieux cibler la surveillance des institutions chargées du patrimoine religieux et culturel serbe et figure parmi les priorités issues de l'étude de faisabilité concernant l'ouverture de négociations sur l'Accord de stabilisation et d'association. Elle contribue également à la normalisation des relations entre les institutions du Kosovo et l'Église orthodoxe serbe au Kosovo.

Le Conseil d'exécution et de suivi appuiera et surveillera la mise en œuvre des dispositions juridiques adoptées par la République du Kosovo concernant la protection du patrimoine culturel et religieux serbe au Kosovo, en particulier les dispositions de la loi sur les sites protégés, le centre historique de Prizren et le village Hoçë e Madhe. Ce conseil, mis en place par une loi de la République du Kosovo et appuyé par le plan Ahtisaari, est coprésidé par le Gouvernement, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Église orthodoxe serbe. Mon gouvernement a alloué 100 000 euros, pour commencer, au fonctionnement de ce mécanisme en 2013. Ces progrès d'ensemble ont été salués par l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

Le Gouvernement kosovar, par l'intermédiaire du Ministère des communautés et des retours, a continué à fournir un appui financier aux initiatives visant au retour et à la réintégration des minorités au Kosovo. La construction de logements est un exemple manifeste des efforts que continue de déployer la République du Kosovo pour accueillir les rapatriés des différentes

communautés en leur offrant des conditions de vie décentes qui devraient avoir des effets positifs sur d'autres aspects de leur vie, tels que l'emploi, la santé et l'éducation. Les institutions kosovares ont répondu aux revendications des personnes vulnérables en renforçant leurs politiques et leurs stratégies en ce qui concerne les personnes déplacées et les rapatriés et en créant des conditions plus favorables à un retour et une réinsertion durables. Au cours des derniers mois, la République du Kosovo a construit ou réparé 76 maisons destinées aux personnes qui retournent dans leur localité, dans toutes les régions du pays. Au cours de la même période, le Gouvernement kosovar a achevé 21 projets d'infrastructure pour les communautés issues de minorités qui sont rentrées au pays. Tous ces investissements contribuent à stabiliser la situation socioéconomique des minorités ethniques au Kosovo. Enfin, nous avons pris des dispositions pour faciliter le retour des personnes déplacées du Kosovo qui se trouvent au Monténégro.

En outre, le Kosovo a pris des mesures sérieuses en vue de l'intégration des Serbes qui habitent dans le nord du Kosovo. Malheureusement, les pratiques destructrices suivies par les structures parallèles demeurent un obstacle et sapent nos bonnes intentions et notre action en faveur des investissements socioéconomiques dans cette région du Kosovo.

Jusqu'à présent, le Bureau administratif de Mitrovica-Nord, ouvert par le Gouvernement de la République du Kosovo, a fourni des services à plus de 2 000 membres de la communauté serbe vivant dans le nord. C'est une autre preuve que même dans le nord du pays, la coopération et l'intégration sont possibles. Nous pensons que ce bureau sera utile à la population locale, car son objectif est d'améliorer leurs conditions de vie grâce à l'amélioration des services locaux, à la création d'emplois et à la coordination de l'aide des donateurs destinée aux investissements dans le nord du Kosovo.

Malheureusement, le Bureau administratif a été la cible de plusieurs attaques par des groupes non identifiés dans le nord du pays. Récemment, le nombre d'attaques violentes contre des hauts fonctionnaires de nationalité serbe travaillant pour cette institution a augmenté, ce qui fait que le Bureau est freiné dans son fonctionnement en raison des menaces et des actes de violence dont il fait l'objet et ne peut pas mener à bien les tâches administratives quotidiennes. En outre, au moins 20 incidents se sont produits dans le nord du pays au cours des trois derniers mois. Nous avons

des éléments de preuve qui laissent croire que des structures parallèles serbes sont à l'origine de ces actes criminels, dont le but est d'intimider les fonctionnaires qui travaillent au Bureau administratif et d'empêcher les Serbes du nord de profiter des services qui leur sont offerts.

Nous appelons la Serbie à démanteler ces structures de sécurité et de justice illégales et à cesser d'essayer de créer des tensions au Kosovo. Nous ne sommes pas les seuls à lancer cet appel, qui est repris par un grand nombre de pays qui ont beaucoup investi dans la paix et la stabilité au Kosovo et dans la région, ainsi que par l'ONU.

Outre qu'il crée des divisions entre les Serbes du sud et du nord, le recours à l'intimidation dans les municipalités du nord compromet l'intégration du nord dans les institutions du Kosovo. Cette dérive criminelle me rappelle un incident tragique survenu il y a quelques années, lorsque l'actuel Vice-Président de l'Assemblée du Kosovo, Petar Miletić, a été blessé par balles et contraint de quitter Mitrovica-Nord pour échapper à ces pressions violentes. Depuis 13 ans, toutes les communautés de cette région vivent sous une menace permanente en raison de l'absence de l'état de droit et de l'anarchie qui en résulte.

Il y a seulement trois jours, le 19 mars, un agent de la police du Kosovo a été blessé dans la municipalité de Leposavić lorsqu'une forte explosion s'est produite près de l'entrée du poste de police, causant également des dégâts matériels considérables. Ces attaques orchestrées visent à créer en permanence une situation tendue sur le plan de la sécurité, pour ne laisser aucune chance à la paix et à l'état de droit. Je me dois d'appeler l'attention du Conseil sur le fait que, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la situation qui règne dans les trois municipalités du nord continue de représenter une grave source d'instabilité au Kosovo et une menace sérieuse pour la sécurité de toute notre région. Ce climat de tension, qui vise à déstabiliser le fonctionnement de l'État du Kosovo, est totalement contraire aux normes internationales et à la résolution 1244 (1999). Il faut y mettre un terme le plus rapidement possible.

Notre offre à tous les citoyens, indépendamment de leur appartenance ethnique, est simple et claire : notre État est notre avenir commun et nous allons le construire pour notre bien commun et au profit de ceux de nos concitoyens qui sont toujours pris en otage par certains groupes, dans les municipalités du nord du Kosovo. Le rétablissement de l'état de droit et de

l'ordre dans la partie nord de la République du Kosovo est essentiel pour son développement dans le cadre de la Constitution et des lois nationales et pour la paix, la sécurité et le bien-être de nos citoyens d'origine serbe.

Je veux croire que mon homologue serbe, le Premier Ministre Dačić, souhaite lui aussi vivement que l'état de droit soit établi dans le nord du Kosovo et que la communauté serbe puisse y mener une vie normale, à l'abri de la peur.

La liberté de circulation reste l'un des grands problèmes qui se posent dans cette partie du territoire du Kosovo. Les barricades qui sont savamment érigées ne sont pas seulement des barrages physiques, elles envoient surtout des messages politiques incitant aux divisions ethniques. Même la liberté de mouvement de la présence internationale – la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) – est entravée, ce qui l'empêche d'accomplir sa mission. Ces mêmes scénarios se sont produits en Bosnie et en Croatie pendant la guerre des années 90. Toutefois, je tiens à assurer le Conseil que le Kosovo ne sera pas un pays de divisions et de barricades et que nous ne permettrons pas l'édification d'une nouvelle Republika Srpska.

Je suis certain que les barricades mises en place sur différentes routes dans le nord pour entraver la libre circulation seront démantelées volontairement par les citoyens de la région. Le repli sur soi n'apporte aucun progrès et les entraves à la liberté de mouvement ne devraient pas être une valeur promue par la Serbie. Malheureusement, la Serbie continue à jouer un rôle destructeur en se servant des structures illégales qu'elle dirige au Kosovo, aggravant ainsi la situation politique et sécuritaire.

C'est sur cette toile de fond que pendant le Nouvel An orthodoxe en janvier 2013, un incident s'est produit entre la police du Kosovo – seule force légitime et légale – et 10 membres d'une structure illégale connue sous le nom de Corps de défense civile, qui avaient été soi-disant chargés de protéger un représentant du Gouvernement serbe, Alexander Vulin, pendant sa visite dans la municipalité de Gračanica.

À cette occasion, la police du Kosovo a été empêchée d'exercer ses fonctions officielles de maintien de l'ordre public et a fait l'objet de virulentes provocations. Les agents de police ont donc conduit les 10 individus en question au commissariat de Gračanica au motif qu'ils avaient ignoré les ordres légitimes de

la police. Ces personnes ont été escortées au poste de police pour permettre aux policiers de s'acquitter de leurs fonctions et responsabilités en matière de sécurité. Cette mesure a donc été prise pour la sécurité du représentant serbe. Malgré la tendance à politiser l'affaire et à laisser les médias relayer des allégations de violence ethnique, la décision de la police kosovare était juste et légitime. Au sujet de cet incident, je renvoie le Conseil à la description précise et constructive faite par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, qui figure dans l'une des annexes au rapport du Secrétaire général : « Aucune plainte n'a été enregistrée, à ces occasions, concernant la manière dont la police du Kosovo les avait traités » (*S/2013/72, annexe I, p. 15*).

Après l'enlèvement du monument des martyrs albanais dans la vallée de Preševo, le 20 janvier, par un nombreux détachement de la gendarmerie serbe, une réaction émotionnelle et violente a éclaté, et des individus non identifiés ont profané des cimetières orthodoxes et des mémoriaux serbes de la Deuxième Guerre mondiale en huit endroits à travers le Kosovo. Le Gouvernement kosovar, la société civile locale et la présence internationale ont tous condamné ces incidents, et la police du Kosovo a arrêté un certain nombre de suspects et s'est engagée à ouvrir une enquête efficace sur ces affaires. Mon Gouvernement a alloué 97 000 euros à la réparation rapide des tombes et des monuments endommagés. Je tiens à assurer le Conseil que nous n'avons pas affaire ici à des actions coordonnées. Je me réjouis en outre de la réaction immédiate des responsables du maintien de l'ordre et de la condamnation publique des faits par les dirigeants kosovars.

Quant aux allégations de crimes de guerre au Kosovo contenues dans le rapport du Secrétaire général, nous sommes convaincus que l'enquête sur ces accusations confirmera la pureté et la justesse de la guerre menée par notre peuple dans sa quête de liberté et d'indépendance. Alors que l'État serbe a jusqu'ici refusé de présenter des excuses officielles pour les violations des droits de l'homme et le nettoyage ethnique perpétrés au Kosovo et cautionnés par le régime, nous nous félicitons de la déclaration faite au mois de janvier par le général Dragoljub Ojdanić, de l'armée yougoslave, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, dans laquelle il admet avoir commis des crimes de guerre contre des Albanais du Kosovo dans les années 90. Son aveu constitue une reconnaissance sérieuse du fait que la violence était à l'époque acceptée et orchestrée

par les autorités serbes, état de fait qui avait déjà été reconnu et documenté par l'ONU. Nous encourageons d'autres institutions de Serbie à reconnaître les crimes commis au Kosovo et à permettre de dire et documenter la vérité. Cela constituerait évidemment un solide point de départ et un tournant décisif vers la réconciliation et la coexistence.

À cet égard, le 18 mars, mon gouvernement a créé un groupe de travail pour traiter du passé et de la réconciliation. La formation de ce groupe avait été reportée jusqu'à ce que nous sentions que notre société était enfin capable d'affronter le passé d'une manière ou d'une autre, dans le but de renouer les liens, de rechercher et affronter la vérité, et de demander des réparations pour dommages de guerre qui sont généralement accordées par les systèmes de justice pénale. Puisque nous n'entretiens pas de relations normales avec la Serbie, le processus consistant à accepter et à affronter le passé est devenu encore plus difficile. Néanmoins, le Gouvernement de la République du Kosovo estime que nous devons affronter le passé, en tenant compte des droits et du statut de chaque victime de la guerre. Cependant, nous pensons également que la signature d'un traité de paix normalisant les relations entre le Kosovo et la Serbie doit inclure des excuses de la part des Serbes, des compensations pour les dommages de guerre, et l'établissement de la vérité concernant les personnes disparues et d'autres questions liées à la guerre. Cela permettrait de créer un environnement plus propice à l'acceptation du passé et au règlement des questions en suspens.

La République du Kosovo a entamé un dialogue politique avec la Serbie sous les auspices de l'Union européenne, avec la médiation de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton. Bien sûr, le processus a été fortement appuyé par toutes les démocraties du monde, qui cherchent à contribuer à la paix et à la stabilité. Le dialogue vise à normaliser les relations entre le Kosovo et la Serbie, et il est considéré comme le principal outil permettant d'intégrer la population serbe du nord du Kosovo à la vie sociale et institutionnelle du Kosovo, en lui offrant la possibilité d'améliorer ses conditions de vie et en lui garantissant la sécurité, les services publics, l'état de droit, la gestion économique et la gouvernance démocratique.

Compte tenu du rythme actuel de normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, j'espère, tout en me gardant d'un excès d'optimisme, qu'en réglant les

problèmes pratiques, techniques et interétatiques, nous remplissons les conditions préalables essentielles qui nous mèneront à la prochaine étape de la reconnaissance mutuelle. Bien sûr, ce processus est loin d'être facile; au contraire, il est extrêmement difficile pour le Kosovo et la Serbie, car l'amertume du passé est encore toute récente. Mais je tiens à assurer le Conseil que le processus peut réussir avec un minimum de volonté politique de la part de la Serbie. J'invite donc une fois de plus la Serbie à se montrer raisonnable et rationnelle, et à saisir l'occasion qui nous est offerte de conclure un accord visant à normaliser les relations entre nos deux pays. Le succès d'un tel dialogue bénéficiera aux deux pays, et surtout à tous nos citoyens. Si le dialogue aboutit, il n'y aura pas de perdants – seulement des gagnants.

Dans le même temps, le Kosovo a l'intention de progresser dans ses relations avec l'Union européenne en accélérant son processus d'intégration européenne et en coordonnant des efforts menés conjointement en vue de remplir les conditions d'adhésion. Nous sommes en outre engagés dans un dialogue afin d'accroître notre place sur la scène internationale par l'obtention d'une reconnaissance plus large de notre État et par l'adhésion à des organisations internationales, notamment notre demande légitime à devenir membre de l'Organisation des Nations Unies.

Notre engagement à dialoguer avec la Serbie est conforme à la résolution 64/298 de l'Assemblée générale et à la résolution pertinente de l'Assemblée du Kosovo, et pleinement conforme à la Constitution et aux lois du Kosovo. Dans le dialogue avec la Serbie, il ne saurait y avoir aucune négociation sur la souveraineté, le statut politique ou l'intégrité territoriale du Kosovo. L'appui international à ces lignes rouges inviolables est extrêmement important à nos yeux.

Il ne fait aucun doute que le plan Ahtisaari parrainé par l'ONU demeure la plus généreuse offre possible, car elle laisse aux Serbes du Kosovo une vaste autonomie et la capacité d'exercer leurs droits politiques, socioéconomiques et culturels. Le plan Ahtisaari offre aux Serbes du nord, entre autres, une large autonomie locale, le droit d'utiliser leur langue maternelle dans toutes les affaires publiques, la liberté des médias, la liberté d'éducation aux niveaux primaire, secondaire et universitaire, la possibilité de procéder à une refonte du système des soins de santé, une gestion financière et budgétaire au niveau local, et le droit de choisir le commandement de la police locale, de

créer des associations dans les communes du Kosovo à majorité serbe, et de maintenir des liens privilégiés avec d'autres communes de Serbie. Le plan Ahtisaari est donc un plan très libéral et généreux qui propose un large éventail de capacités d'autonomie aux minorités, comme on a pu le voir avec la décentralisation effective menée depuis notre indépendance il y a cinq ans, qui a conduit à une participation politique accrue des Serbes au Kosovo, à une plus grande stabilité interethnique et à une meilleure protection sociale.

Au cours du processus de dialogue avec la Serbie, nous avons tenu sept séries de réunions depuis octobre 2012. À ce jour des résultats significatifs ont été obtenus, ce qui fait espérer une issue réussie du processus. Nous nous trouvons maintenant presque à la dernière étape du processus. Malheureusement, au cours des trois derniers mois, la partie serbe a annoncé qu'elle exigeait l'autonomie territoriale pour les Serbes du Kosovo et la création d'une entité distincte du Kosovo.

De même, la Serbie a ultérieurement proposé une association, ou une association communautaire, dans les municipalités serbes du Kosovo, qui serait dotée de pouvoirs législatifs et exécutifs et serait élue au suffrage direct. Cette proposition est un nouvel effort infructueux visant à créer un troisième niveau de gouvernance au Kosovo. Elle va à l'encontre de notre ordre constitutionnel, qui a été mis en place de concert avec nos partenaires internationaux. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que ces propositions visent à créer une nouvelle Republika Srpska au Kosovo, ce qui aurait pour effet de rendre le Kosovo non fonctionnel et instable, de compliquer le consensus politique interne, de provoquer une stagnation du processus d'intégration européenne et de l'intégration des minorités au Kosovo, de miner le processus de décentralisation au Kosovo, de susciter la colère de la population majoritaire et de miner tous les investissements politiques et économiques internationaux consentis ces 14 dernières années. Cette idée ne saurait être mise en pratique au Kosovo.

Nous sommes témoins de la manière dont de tels arrangements dans la région sont devenus des obstacles structurels à la paix et à la réconciliation ethnique, à la démocratie, à une citoyenneté multiethnique et à une gouvernance efficace. Il convient de souligner l'engagement et la détermination de la communauté internationale quant au fait qu'un changement de frontières dans les Balkans occidentaux ou toute tendance à une réorganisation territoriale pourraient

déstabiliser la région, provoquer des divisions ethniques et créer d'autres problèmes.

Les accords conclus à ce jour dans le contexte du dialogue technique et politique sont extrêmement importants, car ils portent sur des questions qui nous préoccupent depuis longtemps et rendent la vie de nos citoyens difficile. L'accord sur la coopération régionale permet au Kosovo d'être représenté de manière indépendante au sein d'organisations et à l'occasion d'événements régionaux, et il écarte toute ambiguïté ou représentation indirecte. L'accord sur l'ouverture d'un bureau de liaison et l'échange d'attachés de liaison ouvrent un chapitre initial dans l'instauration de relations diplomatiques entre la République du Kosovo et la Serbie en tant que deux pays indépendants entretenant des relations de bon voisinage.

L'accord sur les timbres de douane rend caducs les arrangements informels, institue une véritable gouvernance dans le domaine des douanes et accroît les avantages économiques pour le Kosovo et la Serbie. L'accord sur le rétablissement des registres d'état civil et des cadastres permettra de régler les litiges fonciers.

Enfin, l'accord sur la reconnaissance des diplômes universitaires crée des possibilités d'emploi pour les jeunes. C'est un fait que dans le cadre de ce processus historique, la Serbie accepte progressivement la légitimité et la constitutionnalité de la République du Kosovo.

L'accord sur le cadastre de la Cour suprême du Kosovo a été accepté comme faisant définitivement foi. Pour ce qui est des plaques d'immatriculation des véhicules, le Ministère kosovar de l'intérieur a été reconnu comme autorité finale, tout comme les douanes kosovares dans le domaine des douanes.

Dans le dialogue en cours, le Kosovo se montre plus cohérent, responsable et décisif en ce qui concerne la mise en œuvre des accords conclus. Nous avons pris toutes les mesures politiques et techniques nécessaires pour mettre en œuvre les accords conclus à ce jour. Nous avons également fait savoir que nous étions prêts à augmenter les investissements économiques dans cette partie du Kosovo.

Malheureusement, la Serbie n'a pas fait preuve de la même volonté, comme le montrent les nombreux retards dans la mise en œuvre des accords conclus et les obstacles opposés à cette fin. La Serbie continue de tenter d'empêcher le Kosovo de participer aux rencontres régionales.

La mise en œuvre de l'accord sur la liberté de circulation est entravée par les barrières érigées dans le nord du Kosovo, malheureusement à l'initiative de Belgrade. Le rétablissement des cadastres et des registres d'état civil est retardé sans raison valable.

L'accord sur l'ouverture des bureaux de liaison et l'échange d'attachés de liaison, qui n'a pas encore été mis en œuvre, représente une avancée importante vers l'instauration de relations diplomatiques entre deux pays indépendants.

D'autres questions non réglées dans le contexte de ce dialogue portent sur le sort des personnes disparues pendant la guerre au Kosovo, dont 1 700 le sont toujours; la question de l'énergie et des télécommunications; et le démantèlement des structures parallèles illégales de la Serbie dans le domaine de la sécurité, qui opèrent dans le nord du Kosovo en violation du droit international.

Nous attendons à juste titre de la Serbie qu'elle fasse preuve de dévouement et de détermination aux fins de la pleine mise en œuvre de ces accords et du démantèlement immédiat de ses structures au Kosovo. Le Conseil peut être assuré que la République du Kosovo jouera un rôle constructif dans ce dialogue, comme elle l'a fait par le passé, conformément à sa Constitution et à ses lois et dans un esprit de bonne volonté, et ce afin d'améliorer la vie de ses citoyens et de parvenir à un accord sur la normalisation des relations avec la Serbie pour renforcer et consolider davantage son statut d'État et sa reconnaissance sur la scène internationale.

La République du Kosovo a prouvé et continue de prouver qu'elle adhère aux valeurs européennes. Le programme européen de mon pays est déjà devenu un plan de travail pour une société dans son ensemble, car l'intégration à l'UE constitue un encouragement à atteindre les principaux objectifs de notre société : stabilité politique, respect des droits de l'homme et développement d'une économie durable. Le programme européen est un programme de réforme, pas uniquement une intégration. Ce processus n'a pas été lancé hier; depuis le sommet de Thessalonique de 2003, le Kosovo avance en toute indépendance sur la voie de son intégration à l'UE.

Le Kosovo est déjà entré dans une période importante pour le pays, et il a accompli des progrès considérables dans de nombreux domaines, s'inscrivant ainsi dans le cadre de la politique d'élargissement de l'UE. Ce processus est le fruit des réformes mises en place ainsi que de la détermination et de l'appui globaux

de l'ensemble des acteurs politiques et des citoyens de la République du Kosovo. Je suis honoré de représenter une société dont plus de 90 % des membres approuvent l'intégration à l'UE et à l'OTAN; ce niveau d'appui est beaucoup plus élevé que dans d'autres pays.

La Commission européenne a confirmé que notre pays a accompli des progrès considérables sur la voie de son adhésion à l'UE, et elle a souligné le fait que le Kosovo est prêt à ouvrir des négociations sur l'Accord de stabilisation et d'association et à répondre rapidement à des critères spécifiques dans les domaines de l'état de droit, de l'administration publique, de la protection des minorités et du commerce. Ce succès conjoint a été réaffirmé récemment par la visite à Pristina du Commissaire de l'UE à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, M. Štefan Füle.

Surtout, la République du Kosovo a considérablement avancé vers l'instauration de relations contractuelles avec l'Union européenne. En signant l'Accord de stabilisation et d'association, nous avons franchi une première étape extrêmement importante sur la voie de notre adhésion et de notre pleine intégration à l'Union.

L'Accord de stabilisation et d'association permettra également au Kosovo d'envisager sur le long terme son développement économique durable, améliorant ainsi sa position commerciale et offrant une certaine stabilité aux investisseurs étrangers. Ceci aura un impact sensible sur la progression des processus démocratiques, la promotion des réformes internes et le renforcement de la coopération politique et économique mutuelle entre le Kosovo et l'Union européenne.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du projet de résolution sur le Kosovo présenté par le Parlement européen le 11 février 2013. Plus particulièrement, nous considérons qu'il est extrêmement important que le projet de résolution encourage les cinq pays membres de l'UE qui n'ont pas encore reconnu l'indépendance du Kosovo à le faire; rejette la division territoriale du Kosovo; affirme l'esprit des propositions d'Ahtisaari et souligne que ce plan offre la possibilité de régler les différends dans le nord; se félicite que l'indépendance supervisée du Kosovo ait pris fin en septembre de l'année dernière; se félicite de la participation accrue des représentants kosovars aux organisations et initiatives internationales; se félicite des accords résultant du dialogue entre Pristina et Belgrade conclus à ce jour; et condamne les actes de violence dans le nord du Kosovo et les comportements déviants des groupes locaux.

En outre, le Kosovo progresse dans le processus de libéralisation des visas délivrés à ses citoyens. Mon gouvernement est absolument déterminé à ce que ce processus s'achève rapidement, et ce afin que le peuple kosovar puisse sortir de l'isolement dans lequel il se trouve depuis plus de 20 ans et circuler librement, au même titre que les autres peuples des Balkans. Le Gouvernement kosovar a prouvé qu'il était capable de mieux satisfaire aux critères définis par la Commission européenne, notamment dans les domaines de la réadmission; de la réintégration; de la sécurité des documents; de la gestion intégrée des frontières; de la gestion des flux migratoires; du droit d'asile; de la prévention et de la lutte contre la criminalité organisée, la corruption et le terrorisme; de la coopération internationale en matière de répression; de la coopération judiciaire dans le domaine pénal; de la protection des données; et du droit fondamental à la liberté de circulation.

Je tiens cependant à dire clairement que toute asymétrie qui imposerait un fardeau supplémentaire au Kosovo en l'obligeant à répondre à de nouveaux critères auxquels ne sont pas soumis les autres pays des Balkans occidentaux nuirait à son image et à la crédibilité du processus. Le Kosovo n'a pas un jour à perdre, car il a déjà perdu des décennies du fait de l'apartheid et du conflit. Et surtout, nous appelons l'Union européenne à encourager l'unité interne au Kosovo, sans plus entraver une intégration bien méritée.

Je voudrais, pour terminer, réitérer qu'il n'y a pas de place dans les Balkans occidentaux pour des conflits ou des politiques bellicistes dont l'objectif est de violer l'intégrité territoriale du Kosovo à n'importe quel prix depuis le violent démantèlement de l'ex-Yougoslavie. Les efforts visant à créer des conflits gelés fondés sur la déstabilisation de la région sont devenus des investissements voués à l'échec. La République du Kosovo a inscrit dans sa Constitution qu'elle n'a aucune revendication territoriale contre qui que ce soit.

Enfin, je voudrais rappeler au Conseil que le Kosovo est l'un des exemples les plus réussis d'édification de l'État et de consolidation de la paix de l'histoire des Nations Unies en particulier, et de la gouvernance internationale en général. La résolution 1244 (1999) est appliquée depuis longtemps. Nous avons mis en œuvre le Plan Ahtisaari qui a abouti à la mise en place d'une supervision internationale en septembre dernier. À ce jour, le Kosovo a été reconnu par plus de la moitié des États Membres de l'ONU et est membre de

la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ainsi que de nombreuses autres initiatives régionales et internationales. Le Kosovo est en cours d'intégration à l'Union européenne en tant que membre à part entière. Il a mis en place un gouvernement démocratique et une société pluriethnique, et maintient une croissance économique durable.

La République du Kosovo a été reconnue sur le plan international et cela devrait être bien reçu par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité. De plus, sur la base de l'évolution de la situation au Kosovo et dans la région et, en particulier, sur la base de notre conviction que le Kosovo et la Serbie normaliseront leurs relations à la suite du processus de dialogue, nous attendons à juste titre que, dans un avenir proche, le Conseil de sécurité rédige et adopte une nouvelle résolution qui fera du Kosovo un membre de plein droit de l'ONU, un État Membre épris de paix capable de maintenir l'ordre et d'assumer ses responsabilités internationales.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne à présent la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Kayinamura (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, pour son dévouement à la direction de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et pour les efforts qu'il déploie pour s'acquitter de son mandat.

Je remercie également S. E. M. Ivica Dačić et M. Hashim Thaçi pour leurs déclarations. Leur présence aujourd'hui au Conseil est la preuve de leur courage et de leur volonté politique de s'embarquer dans la tâche difficile qu'est le processus indispensable consistant à œuvrer de concert à la normalisation des relations entre les deux capitales.

Lorsque nous considérons l'histoire de la question, nous constatons un passé et des souvenirs pleins d'amertume. Toutefois, au Rwanda, nous croyons qu'il est de l'intérêt des deux parties d'oublier cette partie passée de leur histoire et de poursuivre des négociations sérieuses en vue d'instaurer une paix et une sécurité durables dans la région.

Dans le même ordre d'idée, nous espérons que les deux dirigeants continueront de progresser sur les questions en suspens, essentiellement celles qui concernent le nord du Kosovo, et parviendront à un accord avant la prochaine réunion du 2 avril.

Les deux dirigeants ont réalisé de grandes avancées. À cet égard, nous espérons que la communauté internationale, et le Conseil en particulier, sera prête à mobiliser les ressources et le soutien politique nécessaires pour encourager les deux dirigeants à conclure un accord durable qui aboutira à une paix à long terme.

Le rapport dont le Conseil est saisi (S/2013/72) prend note de l'évolution positive de la situation au Kosovo, et nous reconnaissons que les choses ont été relativement calmes. Toutefois, les tensions qui règnent actuellement dans le nord du Kosovo sont alarmantes et risquent de déclencher des violences intercommunautaires qui nuiraient pendant longtemps à la paix et à la sécurité, et même aux accords qui ont été conclus. Je reconnais qu'il y a eu des améliorations dans la police du Kosovo, qui a pris en charge le maintien de l'ordre et a répondu aux préoccupations de ses citoyens en accroissant sa participation aux conseils municipaux pour la sécurité communautaire.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la collaboration mise en place entre la MINUK et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo pour aider le Ministère de la justice à mettre en œuvre la réforme du secteur judiciaire. Nous nous félicitons également de la coopération entre la MINUK et d'autres organisations internationales, comme le montre le travail qui a été fait. Nous encourageons la communauté internationale à maintenir son niveau d'engagement et à accroître son appui afin d'aider ces organisations à exécuter leurs mandats. Je reste également convaincu que l'édification d'une région stable et prospère exigera des deux dirigeants qu'ils négocient ensemble une solution durable.

Enfin, ma délégation croit que l'instauration de la paix dans la région est entre les mains des deux pays; il est donc indispensable que les deux parties fassent montre de la volonté politique et du véritable désir de poursuivre le dialogue dans l'optique d'une paix durable.

M. Menan (Togo) : Je voudrais remercier M. Zarif pour la présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2013/72). Je remercie aussi le Premier Ministre de la Serbie et M. Hashim Thaçi pour leurs présentations.

J'aborderai principalement les questions concernant la situation sécuritaire toujours précaire

dans le nord du Kosovo et celles liées à la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Depuis près de deux ans, sous les auspices de l'Union européenne, les autorités serbes et kosovares se sont engagées dans un processus de normalisation de leurs relations. Mon pays se félicite du chemin parcouru depuis lors. Sur le plan technique, notamment, le dialogue enclenché a permis de dégager un accord qui vise à améliorer la vie quotidienne des populations de part et d'autre des deux territoires, population dont l'existence est perturbée par une impasse politico-juridique. Les deux parties ont ainsi convenu d'arrangements relatifs notamment à l'échange d'officiers de liaison afin d'améliorer la communication et la gestion commune des points de passages, à un régime douanier sur la reconnaissance de documents comme les plaques d'immatriculation, les pièces d'identité et diplômes universitaires du Kosovo. Mon pays est convaincu que de telles initiatives faciliteront le rapprochement des peuples kosovar et serbe en permettant l'accroissement des échanges entre les deux territoires et en réglant les frictions quotidiennes qui peuvent naître de ce vivre ensemble.

Le dialogue ainsi engagé a progressivement évolué des questions techniques à celles politiques, ces derniers mois, et le Togo s'en réjouit. Nous saluons ainsi cette dynamique positive rendue possible par la médiation de l'Union européenne et marquée par les récentes rencontres de hauts responsables à Bruxelles le 6 février dernier entre le Président serbe et la dirigeante du Kosovo, ainsi que leurs Premiers Ministres, les 19 et 20 février. Nous nous félicitons de la volonté réaffirmée par ces hauts responsables au cours de ces rencontres de normaliser les relations entre la Serbie et le Kosovo. Le symbole puissant que ces rencontres impriment au processus de normalisation est encourageant puisqu'il y a quelques mois de cela, la cristallisation des positions ne laissait guère imaginer de telles rencontres entre les hauts responsables serbes et kosovars.

Toutefois, au-delà de l'aspect symbolique, le Togo espère que la dynamique va se poursuivre afin de parvenir au règlement rapide de la question sensible et complexe du maintien des structures parallèles serbes dans le nord du Kosovo et, à terme, du statut final du Kosovo. À cet effet, nous exhortons les deux parties à faire preuve de beaucoup plus d'ouverture et de flexibilité, dans l'optique d'une solution « gagnant-gagnant », dans l'intérêt des populations serbe et

kosovare et pour la promotion de la paix et de la stabilité de la région.

Le Togo reste aussi préoccupé par les tensions interethniques, toujours perceptibles dans le nord du Kosovo, en particulier à Mitrovica-Nord, qui font peser la crainte d'une remise en cause des efforts de réconciliation. En effet, les manifestations se sont multipliées en décembre 2012 et en janvier dernier, pour dénoncer, notamment, certains éléments de l'accord sur la gestion intégrée des points de passage; la construction de logements destinés aux rapatriés albanais dans le nord de Mitrovica; ainsi que les restrictions à la liberté de circulation de hauts responsables serbes au Kosovo qui ont conduit, en janvier dernier, le Président de la Serbie à annuler sa visite au monastère de Gračanica.

Ces événements témoignent de la persistance des ressentiments interethniques et du peu d'écho favorable, sur le plan local, des initiatives de réconciliation. Le Togo estime qu'il est indispensable qu'une attention particulière soit accordée à l'impact que le processus de réconciliation devrait avoir au niveau local. Nous invitons, à cet égard, les autorités religieuses et la société civile de la Serbie et du Kosovo à s'impliquer davantage dans le rapprochement entre les différentes communautés. Nous nous félicitons à cet égard de l'exemple du dialogue engagé entre les autorités religieuses orthodoxes au Kosovo et les autorités municipales de Pejë/Peć sur des séries de questions pratiques.

La situation d'insécurité compromet les efforts de rapprochement des communautés serbe et kosovare et influent négativement sur la décision des personnes déplacées et des réfugiés originaires du nord du Kosovo quant à leur retour et à leur réinstallation. C'est pourquoi le Togo exhorte les autorités du Kosovo à poursuivre les enquêtes diligentées dans les affaires d'attaques dirigées contre des résidents serbes du Kosovo et leurs biens afin de traduire en justice les auteurs de tels actes et d'apporter aux victimes les réparations nécessaires.

Sur la question des personnes disparues, mon pays se félicite de la visite à Chypre, les 7 et 8 novembre 2012, de membres de l'association des familles de disparus serbes du Kosovo qui ont pu s'inspirer de l'expérience chypriote dans ce domaine. Nous espérons la mise en œuvre rapide des recommandations issues de cette visite qui soulignent l'importance de la prise en main de ces activités par les populations elles-mêmes et de l'implication des associations de familles dans toutes les discussions et décisions sur la question.

Le Togo reste aussi préoccupé par le phénomène de la corruption et de la criminalité organisée, qui se développe à grande échelle, en particulier dans le nord du Kosovo. Nous appelons les autorités kosovares à tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce fléau et nous prenons note de la décision prise par les autorités kosovares à cet égard, telle que l'a annoncée M. Thaçi. Nous estimons que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) devrait disposer d'effectifs appropriés pour se concentrer davantage sur la prévention et la répression de ce fléau.

Par ailleurs, concernant les allégations de trafic d'organes humains, nous invitons de nouveau le Kosovo et ses voisins à laisser travailler sereinement l'équipe spéciale d'enquête d'EULEX et à coopérer pleinement avec elle. Nous espérons que les enquêtes menées par le Procureur Williamson pourront être conclues rapidement et de la manière la plus impartiale possible, pour faire définitivement la lumière attendue sur cette affaire qui divise les peuples et les opinions.

Je voudrais terminer en réitérant les félicitations de mon pays à l'Union européenne, à la MINUK, à la Force internationale de sécurité au Kosovo, à EULEX, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et à toutes les organisations partenaires qui continuent de travailler aux côtés des autorités du Kosovo afin de prévenir les tensions et de favoriser l'adoption de solutions consensuelles, en jouant un rôle important de médiation et de facilitation du dialogue.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2013/72). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, d'avoir présenté ce rapport et M. Ivica Dačić et M. Hashim Thaçi de leurs déclarations.

Une fois de plus, le rapport du Secrétaire général montre que l'ONU continue de jouer un rôle irremplaçable en tant que garante de la stabilité et de la neutralité au Kosovo et dans la région. Nous réaffirmons la primauté de la résolution 1244 (1999), qui constitue le cadre juridique qui doit être appliqué au Kosovo et l'importance du plein respect du droit international.

Nous prenons note des progrès réalisés dans le dialogue entre les parties durant la période à l'examen. Nous les félicitons non seulement parce qu'il s'agit d'un dialogue de haut niveau mais également pour la qualité de ce dialogue dont la nature est désormais

politique après avoir été essentiellement technique. Il ouvre ainsi de nouvelles perspectives de règlement des divers problèmes de longue date. Le Secrétaire général indique également dans son rapport que malgré les progrès réalisés concernant le dialogue de haut niveau, plusieurs incidents et une certaine tension persistent sur le terrain. C'est pourquoi il est important que les résultats de ce dialogue aient des retombées positives concrètes, en particulier dans le nord du pays.

À cet égard, nous regrettons que lors des pourparlers tenus le 20 mars à Bruxelles, les parties ne soient pas parvenues à un accord concernant la situation dans le nord du Kosovo. Nous encourageons les parties à poursuivre ces efforts, conformément à la résolution 1244 (1999), à l'occasion des prochains pourparlers prévus pour le 2 avril.

Ma délégation reste préoccupée par la situation dans le nord du Kosovo. En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous relevons que, pour l'heure cette année, plus de 20 attaques au moyen d'engins explosifs ont déjà eu lieu. Le rapport fait également état d'incidents graves qui ont notamment touché le personnel de la MINUK. Il signale également que des Serbes du Kosovo ont été placés en détention et soumis à de mauvais traitement le 7 janvier durant les fêtes de Noël orthodoxe. Il importe que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et les autorités locales enquêtent sur tous ces incidents. Nous nous félicitons que ces entités aient renforcé leur présence sur le terrain et leurs activités de prévention suite à ces incidents.

Nous sommes également très préoccupés par la situation de l'Administration de la MINUK à Mitrovica. Nous regrettons que le versement des traitements des agents municipaux de l'Administration de la MINUK ait cessé. Étant donné le travail important réalisé par la MINUK pour assurer la coordination et la coopération entre les entités internationales présentes au nord, il est nécessaire de trouver une solution qui permette à l'Administration de continuer d'exercer ses fonctions de prévention, de médiation et de facilitation.

Sur cette même question, nous voudrions souligner que, de manière générale, la MINUK doit disposer des ressources nécessaires pour atteindre sa capacité opérationnelle et exécuter son mandat. La MINUK opère dans un contexte délicat et avec des moyens limités. Une forte présence des Nations Unies et des ressources suffisantes restent indispensables

compte tenu de la situation qui règne sur le terrain, en particulier dans le nord du Kosovo.

Nous avons été surpris par l'information parvenue au Conseil de sécurité sur le refus de permettre aux autorités serbes d'entrer au Kosovo, en particulier le traitement hostile réservé dernièrement au Directeur du Bureau pour le Kosovo-Metohija du Gouvernement serbe. Un tel comportement a des répercussions négatives sur la situation des communautés minoritaires au Kosovo. Il convient de rappeler que l'objectif de la MINUK consiste à promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo, avec la participation de toutes les communautés. L'absence d'un mécanisme à même de garantir et de protéger les droits de ces populations portera atteinte au caractère multiethnique du Kosovo, et en outre elle a des répercussions négatives sur le nombre de retours volontaires au Kosovo.

J'en viens maintenant aux travaux de l'Équipe spéciale d'enquête sur les allégations de traite d'êtres humains et de trafic d'organes humains. Nous prenons note de l'information contenue dans le rapport sur les activités d'EULEX qui figure en annexe au rapport du Secrétaire général, et nous suivons de près les progrès accomplis en la matière. Nous appuyons les objectifs d'une coopération opérationnelle, et nous continuons par conséquent de penser qu'il serait souhaitable de parvenir à un arrangement qui impliquerait l'Organisation des Nations Unies dans le processus d'enquête sur ces allégations. Nous sommes d'accord qu'il importe de lutter contre l'impunité et de veiller à l'application du principe de responsabilité.

Nous terminerons en affirmant qu'outre le processus politique de haut niveau, il importe également que des initiatives soutenues et bien financées soient menées aux fins de promouvoir la réconciliation et d'accroître la confiance entre les communautés. À cet égard, nous appuyons les efforts du Représentant spécial visant à promouvoir des solutions consensuelles et à resserrer la coopération entre les principales parties prenantes.

M. Bouchaara (Maroc) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, pour sa présentation sur les récents développements au Kosovo. Je salue la présence et la participation à nos débats du Premier Ministre de Serbie, M. Ivica Dačić, et je remercie M. Hashim Thaçi.

Des progrès ont été réalisés s'agissant de la situation au Kosovo dans certains secteurs certes techniques, mais qui ont une charge politique très symbolique. En effet, la gestion conjointe des points de passage, le projet de construction d'autoroute ou la désignation d'officiers de liaisons à la délégation de l'Union européenne, sont des mesures qui ont un impact direct sur les communautés du Kosovo et sur le vécu quotidien de celles-ci.

Ces progrès ont été accomplis sous les auspices de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, dont l'engagement et la persévérance ont permis la tenue de réunions de haut niveau entre les parties. Nous encourageons dans ce cadre les parties à continuer de négocier, animées d'un esprit de compromis, en vue de parvenir à des résultats satisfaisants dans les meilleurs délais possibles. Il est prévisible et compréhensible que la mise en œuvre de mesures arrêtées rencontre des résistances et suscite des frictions, mais il est essentiel que les dirigeants des deux côtés maintiennent le cap et aillent de l'avant en apaisant les inquiétudes et en ajustant, s'il y a lieu, les arrangements convenus. La dynamique de réconciliation des intérêts et de la construction de la confiance devrait être poursuivie et renforcée.

Les progrès ainsi réalisés marquent, certes, une étape importante dans le processus de négociations entre les parties, mais ne doivent en aucune manière occulter les tensions sur le terrain, et tout particulièrement dans le nord du Kosovo, où des incidents touchant les minorités continuent de se produire. S'agissant en particulier du non-respect des sites culturels et religieux, qui demeurent une source fréquente de tensions, il est essentiel de préserver un esprit de tolérance religieuse et de promouvoir une coexistence pacifique entre les communautés. Nous saluons à cet égard le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo dans la restauration et la protection des sites religieux des minorités.

Concernant la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, cette dernière continue d'instruire les affaires liées aux crimes organisés et aux crimes de guerre et à la corruption. Les allégations de trafic d'organes humains continuent pour leur part de faire l'objet d'enquêtes approfondies dans ce cadre.

Cette région a enduré de nombreux conflits qui ont fait de nombreuses victimes, qui continuent de souffrir des conséquences de la guerre et de conflits

fratricides. Il appartient aujourd'hui aux parties de continuer de travailler en vue d'aplanir leurs divergences et de préparer un avenir que nous souhaitons prospère pour les générations à venir. À ce titre, il faut saluer l'engagement et les efforts fournis par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la Force de paix au Kosovo, qui continuent de jouer un rôle extrêmement important entre les parties dans le but d'avancer sur les questions qui les divisent et, surtout, de pousser vers une solution politique qui soit globale, inclusive et conforme aux dispositions de la résolution 1244 adoptée par le Conseil de sécurité en 1999.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé. Je salue la présence du Premier Ministre de Serbie, M. Dačić. J'ai suivi attentivement la déclaration de M. Thaçi.

La Chine a toujours maintenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie doivent être pleinement respectées. La résolution 1244 (1999) constitue une importante base juridique pour le règlement de la question du Kosovo. Cette tâche doit être menée dans le cadre des résolutions pertinentes et par le dialogue et la négociation entre les parties concernées pour parvenir à un règlement mutuellement acceptable. La Chine se félicite de la série de rencontres de haut niveau entre Belgrade et Pristina qui ont eu lieu dernièrement à Bruxelles dans le cadre du dialogue politique, et qui ont bien avancé. Nous espérons que les deux parties demeureront déterminées à promouvoir un dialogue constructif, s'efforceront de parvenir à un accord sur les questions dans les domaines pertinents et rechercheront une solution durable à la question du Kosovo qui permettra de préserver la paix et la stabilité dans les Balkans et en Europe en général.

Pour l'heure, la situation sur le plan de la sécurité au Kosovo est, dans l'ensemble, stable, mais, dans le nord, les tensions persistent, et cette situation nous préoccupe beaucoup. Les parties concernées doivent adopter une attitude prudente, s'en tenir au dialogue pour régler leurs divergences et s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation. La Chine salue le travail accompli par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) sous la direction du Représentant spécial, et appuie ses incessants efforts pour mettre en œuvre le mandat du Conseil. Nous espérons que la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo,

la Force de paix au Kosovo, le Kosovo et les autres présences internationales renforceront leur coordination afin de jouer un rôle positif et constructif dans le règlement des problèmes pertinents.

La Chine est très préoccupée par le trafic d'organes humains au Kosovo. Il faut opposer une tolérance zéro à toute activité contraire au droit international ou aux normes humanitaires internationales. L'Organisation des Nations Unies devrait participer à une enquête approfondie et indépendante sur ces affaires.

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé, et les Premiers Ministres de Serbie et du Kosovo pour leurs interventions.

Mon pays reste évidemment attaché à la réalité d'un Kosovo souverain, pacifique, démocratique et multiethnique, vivant en paix avec ses voisins. Nous souhaitons donc que la Serbie et le Kosovo puissent trouver un accord qui leur permette de tourner définitivement la page des conflits, de concrétiser leur avenir européen et de contribuer à la stabilisation des Balkans.

C'est la raison pour laquelle l'Union européenne facilite un dialogue entre ces deux pays, et la réunion qui s'est tenue mercredi dernier, le 20 mars, à Bruxelles a confirmé que nous étions proches d'un accord. Il s'agit d'un progrès majeur, et nous encourageons les deux parties à finaliser ces discussions en faisant les compromis nécessaires. Nous remercions M. Dačić et M. Thaçi pour les informations qu'ils viennent de nous fournir au sujet de cette rencontre, et nous saluons leur détermination à trouver un accord.

Des progrès importants ont donc été accomplis dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, un dialogue qui se tient au niveau des chefs de gouvernement et qui aborde les questions les plus sensibles. Nous apportons tout notre soutien aux efforts déployés par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Ashton, pour faciliter ce dialogue.

Nous devons aller vers une solution à long terme sur la question du nord du Kosovo. Les grandes lignes en sont connues. La Serbie doit démanteler les structures parallèles qu'elle y entretient, et le Kosovo, de son côté, doit donner des assurances de sécurité et d'autonomie substantielles qui permettent d'emporter l'adhésion des populations serbes concernées, ce qui

passer par un degré de décentralisation dont l'ampleur devra être agréée par les deux parties.

Parallèlement, il est important que les accords techniques conclus soient mis en œuvre, et que l'on puisse trouver un accord, en particulier sur les autres sujets identifiés, notamment l'énergie et les télécommunications. Si les conditionnalités définies dans les conclusions du Conseil européen de décembre 2012 sont remplies, nous pourrions alors franchir de nouvelles étapes du rapprochement européen des deux pays, c'est-à-dire le lancement des négociations d'adhésion à l'Union européenne pour la Serbie, et d'un Accord de stabilisation et d'association pour le Kosovo.

Nous appelons les autorités de Serbie et du Kosovo à rester engagées dans ce processus historique et à préparer les opinions publiques de chaque État à des concessions. Nous le savons, ce n'est jamais facile. Nous saluons tout particulièrement les déclarations courageuses récentes du Premier Ministre serbe et l'engagement résolu de M. Thaçi dans ce dialogue qui ne fait pas l'unanimité au Kosovo.

Sur le terrain, la situation sécuritaire au Kosovo est restée globalement calme, même si des incidents ont continué d'avoir lieu, notamment dans le nord du pays. Comme le rappelle le rapport du Secrétaire général (S/2013/72), il est fondamental de consolider les droits des différentes communautés dans l'ensemble du Kosovo, de protéger leur patrimoine culturel et religieux, et de garantir le retour des 18 000 réfugiés et déplacés internes dans de bonnes conditions de sécurité et de réinsertion.

Nous condamnons fermement les récentes profanations des cimetières serbes et, plus généralement, toute atteinte contre les sites religieux et culturels orthodoxes. De tels actes ne doivent pas rester impunis.

Avec la fin de l'indépendance supervisée et la mise en place du bureau administratif de Mitrovica-Nord, il est normal et souhaitable que la présence internationale sur place s'adapte aux nouvelles réalités sur le terrain. Nous appelons toutes les parties à coopérer avec les organisations internationales. Il est essentiel que les autorités du Kosovo coopèrent activement, en matière d'état de droit, avec le Représentant spécial de l'Union européenne et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), tout particulièrement en ce qui concerne l'enquête sur les allégations de trafic d'organes. Je me félicite à cet égard qu'EULEX continue de fournir au Conseil de sécurité

des informations sur les progrès accomplis dans cette enquête à travers le rapport du Secrétaire général.

Nous voulons également réitérer que les soldats et personnels déployés dans le cadre de la Force de paix au Kosovo et d'EULEX sont chargés d'assurer le respect de la liberté de circulation au Kosovo. Toute entrave à leur propre liberté de circulation et sécurité physique est inacceptable. Au moment où l'Union européenne, l'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe adaptent leur présence sur le terrain, nous invitons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) à en faire de même dans un esprit de subsidiarité, afin de contribuer à une évolution pacifique des comportements, en accord avec les autorités kosovares, sans se laisser instrumentaliser par les défenseurs du statu quo.

Je voudrais conclure en remerciant le Représentant spécial et les agents de la MINUK pour leur action.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, de son exposé. Je tiens à souhaiter la bienvenue une nouvelle fois au Conseil au Premier Ministre Dačić et au Premier Ministre Thaçi, et les remercier de nous avoir fait part de leurs vues respectives.

Je voudrais également exprimer à nouveau notre gratitude envers l'Union européenne, l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations qui, aux côtés de l'ONU, appuient l'action de la communauté internationale au Kosovo. Je tiens à présenter toutes mes félicitations au Kosovo à l'occasion du cinquième anniversaire de son indépendance, le 17 février.

Les États-Unis félicitent le Kosovo et la Serbie pour les efforts qu'ils consentent dans le cadre du dialogue engagé sous les auspices de l'Union européenne afin de parvenir à la normalisation de leurs relations. Les Premiers Ministres Thaçi et Dačić ont fait preuve de courage en œuvrant pour régler les problèmes de longue date par le biais d'une approche pragmatique qui améliorera la vie de leurs citoyens, renforcera la stabilité de la région et permettra aux deux pays de progresser vers l'intégration européenne.

Les États-Unis se félicitent des progrès accomplis pendant les sept cycles de ce dialogue, d'autant qu'il semblerait que les Premiers Ministres soient proches de conclure un accord concernant le nord du Kosovo. Nous les encourageons à y parvenir lors de la prochaine

session de dialogue, le 2 avril. Les deux parties, avec l'aide de la communauté internationale, devraient alors mettre pleinement et rapidement en œuvre l'accord obtenu. Ces efforts continueront d'exiger beaucoup de coopération et de travail.

En outre, nous sommes satisfaits de la poursuite de la mise en œuvre des modalités de l'accord sur la gestion intégrée des points de passage, et nous attendons avec intérêt la nomination d'officiers de liaison pour servir dans les deux capitales. Ces accords sont la preuve que le dialogue porte des fruits. Nous appelons le Kosovo et la Serbie à entretenir la dynamique instillée par leurs dirigeants ces derniers mois en faveur de la normalisation.

Nous saluons par ailleurs les progrès notables accomplis par le Kosovo dans la modernisation de son secteur judiciaire. La réforme des tribunaux, le nouveau code pénal et le nouveau code de procédure pénale représentent des avancées majeures. Nous appelons le Gouvernement kosovar, en coordination avec son partenaire, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), à continuer d'accorder la priorité aux réformes de ce secteur et à intensifier les efforts visant à lutter contre la corruption, à renforcer l'indépendance de la justice et à pallier ses problèmes d'efficacité, ce qui contribuerait à accroître la confiance de l'opinion publique dans le système judiciaire et à une meilleure justice.

Les lois récemment adoptées par le Kosovo, visant à rendre les transactions financières plus transparentes et plus responsables, devraient, une fois pleinement mises en œuvre, permettre au pays de lutter contre la corruption et la criminalité organisée, de dynamiser sa croissance et de garantir plus largement l'indépendance de ses institutions. En outre, nous continuons d'apporter notre appui à l'Équipe spéciale d'enquête dans son enquête sur les allégations de trafic d'organes et autres délits. Nous réaffirmons notre confiance dans la capacité et l'engagement de l'Équipe spéciale à respecter systématiquement les pratiques établies en matière d'enquête et de poursuites et à œuvrer dans l'intérêt de la justice.

Si, au niveau politique, les progrès sont importants, les États-Unis restent préoccupés par la persistance des atteintes à la sécurité, notamment dans le nord. Comme le note le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/72), le nombre total d'incidents touchant des groupes minoritaires a baissé en 2012. Toutefois, nous sommes perturbés par la hausse des violences ces

derniers mois, pour l'essentiel sous forme de menaces et de harcèlement à l'encontre des personnes qui coopèrent avec les autorités kosovares dans l'optique d'une normalisation des relations. Ces violences font peser une menace grave sur la paix et la sécurité. Elles ne sauraient être tolérées. Une succession d'attaques à la grenade dans le nord du Kosovo, visant le personnel d'EULEX, les responsables aux frontières et les Serbes du Kosovo suscitent de graves préoccupations.

En outre, des incidents violents récurrents, dans le nord de Mitrovica, à l'encontre du personnel employé par les institutions kosovares – et leurs familles –, notamment les employés serbes du bureau administratif de Mitrovica-Nord, font obstacle à la sûreté, à la sécurité et à l'état de droit, et nuisent aux citoyens ordinaires du nord, que ce bureau administratif s'efforce d'aider. Les États-Unis continuent de soutenir le travail fourni par ce bureau pour améliorer la fourniture de services aux citoyens de Mitrovica-Nord, et espèrent que la MINUK appuiera elle aussi ces efforts.

Nous insistons également sur une tolérance zéro face aux actes de vandalisme, à la profanation des sites religieux, à l'intimidation et à la violence ciblée, et nous condamnons les profanations de sites funéraires perpétrées au Kosovo en réaction à l'enlèvement, par le Gouvernement serbe, d'un monument dans le sud de la Serbie.

Les États-Unis se félicitent que les autorités kosovares aient rapidement condamné ces actes criminels et donné l'assurance que des enquêtes approfondies seront menées et les responsables traduits en justice. Nous saluons également l'engagement pris par le Gouvernement de couvrir les frais de remise en état des sépultures.

Les deux Premiers Ministres vont poursuivre leur dialogue, sous l'égide de Catherine Ashton, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, dans moins de deux semaines et il sera capital de saisir les possibilités offertes par ce dialogue pour oublier le passé et se tourner vers leur avenir européen commun. Les États-Unis continueront à les aider et à appuyer les efforts de médiation de l'Union européenne à cette fin.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : À l'entame de mes propos, je voudrais souhaiter la bienvenue au Conseil à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo. Je voudrais également remercier le Représentant

spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour la présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2013/72).

Dans son rapport, le Secrétaire général met en exergue la démarche constructive et le pragmatisme dont font preuve les autorités de Pristina et de Belgrade dans le dialogue engagé à haut niveau politique sous les auspices de l'Union européenne. La plus récente session de ce dialogue s'est tenue avant-hier à Bruxelles, avec la participation des deux Premiers Ministres. Nous saluons les avancées enregistrées à cette occasion, et espérons qu'elles pourront être concrétisées dès la prochaine réunion qui est prévue le 2 avril.

Le Luxembourg soutient fermement les efforts déployés par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la baronne Catherine Ashton, en tant que facilitatrice de ce dialogue. À l'instar du Secrétaire général, je voudrais féliciter les dirigeants serbes et kosovars de s'être engagés sur la voie du dialogue, qui a permis d'atteindre des résultats concrets sur le terrain depuis le dernier débat du Conseil sur le Kosovo (voir S/PV.6872). Je citerai en particulier la mise en œuvre effective aux postes Delta 31, G1, G3, G4, G5 et G6 de l'accord sur la gestion intégrée des points de passage. Ces efforts doivent être poursuivis et les acquis consolidés sur le terrain.

La rencontre, le 6 février dernier à Bruxelles, en présence de M^{me} Ashton, entre les Présidents du Kosovo et de la Serbie, une première depuis la déclaration d'indépendance du Kosovo, a été une étape importante vers la normalisation des rapports entre Belgrade et Pristina.

Un long chemin vers la paix et la stabilité a été parcouru depuis l'établissement en 1999 de la MINUK, par la résolution 1244 (1999). Le contexte dans lequel opèrent la Mission et les autres présences internationales, dont la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX), a radicalement changé. Les conditions de sécurité au Kosovo évoluent favorablement. Le rapport du Secrétaire général souligne ainsi que dans l'ensemble, la situation en matière de sécurité est restée calme, sauf dans le nord du Kosovo, en particulier à Mitrovica-Nord, où plusieurs faits graves ont été signalés, notamment des actes de violence contre des Serbes du Kosovo et des incidents visant le personnel, les moyens et les projets du Bureau

administratif mis en place par les autorités kosovares à Mitrovica-Nord.

Nous sommes préoccupés par les récents actes de vandalisme visant des sites religieux orthodoxes, et nous condamnons fermement tout acte d'intolérance. Si le nombre total d'incidents touchant des groupes minoritaires a diminué, il convient de redoubler d'efforts pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les différentes composantes de la population du Kosovo. Tout doit être fait pour réduire au minimum les tensions, en particulier dans le nord du Kosovo. Je salue à cet égard l'action de la MINUK et d'EULEX en appui aux autorités kosovares, notamment la participation d'EULEX au recrutement de la nouvelle unité de police multiethnique qui doit être chargée de protéger les sites religieux.

L'Union européenne est déterminée à poursuivre son appui au Kosovo. La prorogation du mandat d'EULEX jusqu'en juin 2014 permet à la Mission de l'Union européenne de poursuivre ses initiatives de renforcement des capacités dans le secteur de l'état de droit et d'aider les autorités kosovares à engager des poursuites contre les auteurs de crimes de guerre et à intensifier la lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Nous saluons le travail important réalisé par l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX pour consolider le soutien de haut niveau dont elle dispose dans l'ensemble des pays de la région et pour préparer la phase opérationnelle de l'enquête sur les allégations de trafic d'organes figurant dans le rapport du Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, et les informations fournies à ce sujet au Conseil de sécurité.

Pour sa part, le Luxembourg reste engagé en faveur de la stabilité du Kosovo à travers sa participation à la Force de paix au Kosovo, en faveur du développement de l'état de droit à travers sa contribution à EULEX et en faveur du développement socioéconomique du pays à travers un important programme de coopération axé sur les secteurs de la formation professionnelle, de l'eau et de la santé.

Je voudrais, pour conclure, réaffirmer notre conviction profonde que l'avenir du Kosovo, tout comme celui de la Serbie, s'inscrivent dans une perspective résolument européenne. Mon pays est prêt à continuer à soutenir les efforts des deux pays et de leurs dirigeants en vue de la réalisation de cet objectif commun.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire

général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé d'aujourd'hui. Par ailleurs, il me plaît tout particulièrement de souhaiter la bienvenue au Conseil à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo, et à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie.

Le Kosovo continue de faire des progrès, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Nous encourageons les pays qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à le faire.

Le Royaume-Uni se félicite des avancées réalisées par le Kosovo pour répondre aux priorités à court terme définies pendant la session du Conseil « Affaires générales » de l'Union européenne de décembre 2012, en vue de l'ouverture de négociations sur un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. La mise en œuvre de ces priorités est essentielle pour que les réformes soient durables et que le Kosovo continue d'avancer sur la voie d'un avenir plus sûr et plus prospère. Un engagement actif dans le dialogue mené sous les auspices de l'Union européenne est fondamental pour le processus d'adhésion du Kosovo à l'Union européenne. À cet égard, le Royaume-Uni salue l'engagement personnel de la baronne Ashton et les progrès tangibles réalisés dans le cadre de ce dialogue, en particulier en ce qui concerne la gestion intégrée des frontières. L'appui continu de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) à la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue est indispensable. Nous continuons d'exhorter les autorités de Pristina et de Belgrade à coopérer pleinement avec EULEX.

Je voudrais reprendre à mon compte les propos de la baronne Ashton et rendre hommage aux deux Premiers Ministres pour le courage, la clairvoyance et la détermination dont ils ont fait preuve au cours des cinq derniers mois dans le cadre de ce dialogue. Je salue également l'attachement qu'ils ont tous deux exprimé aujourd'hui à la réussite de ce processus. Ils sont sur le point de conclure un accord historique qui ouvrira un nouveau chapitre dans les relations entre la Serbie et le Kosovo et qui permettra aux deux pays d'avancer sur la voie de leur adhésion à l'Union européenne, dans un climat de coopération et de stabilité accrues. Il reste beaucoup à faire. Il est capital qu'un accord soit conclu le 2 avril, et que sa mise en œuvre démarre immédiatement. La Serbie doit tout faire ce qui pour que les communautés locales dans le nord du Kosovo soient informées de ces accords et les acceptent. Le Kosovo, quant à lui, doit redoubler d'efforts pour prouver qu'il

œuvre en faveur des droits et de la culture de tous les groupes minoritaires.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2013/72) indique que le nombre total d'incidents touchant des groupes minoritaires signalés en 2012 a baissé par rapport à l'année précédente. Nous espérons que cette tendance va se poursuivre, voire s'intensifier. Bien évidemment, il faut rester vigilant dans ce domaine. Le Royaume-Uni a été profondément préoccupé par les violences qui ont éclaté au Kosovo après le retrait d'un monument albanais à Presevo en janvier. De telles attaques sont totalement inacceptables et elles ont été condamnées à juste titre par la communauté internationale et par le Gouvernement kosovar. Tous les auteurs de ces actes doivent être arrêtés et traduits en justice. De la même manière, nous accueillons avec satisfaction l'annonce de la suspension de cinq policiers de Viti/Vitina auxquels on reproche de n'avoir pas su empêcher la destruction d'un monument de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que celle de l'arrestation de cinq individus soupçonnés d'avoir profané un cimetière orthodoxe serbe.

Le Kosovo doit continuer à lutter contre les activités illégales et les violences commises à l'encontre de toutes ses communautés, et doit mener des enquêtes approfondies lorsque des incidents se produisent.

Bien que les facteurs socioéconomiques demeurent la considération primordiale pour les personnes retournant au Kosovo, le Gouvernement doit continuer de s'employer à créer les conditions nécessaires à un retour durable. Le Royaume-Uni continue de s'impliquer dans les processus de retour à travers son engagement politique et des projets bilatéraux.

Le Royaume-Uni se félicite du point fait dans l'annexe consacrée à EULEX sur les activités menées par le l'Équipe spéciale d'enquête. Nous continuons d'appuyer l'important travail mené sur les graves allégations formulées dans le rapport Marty. Nous avons confiance dans les capacités de l'Équipe spéciale et en sa détermination à faire avancer cette enquête importante.

Je me réjouis des informations contenues dans le rapport du Secrétaire général concernant la table ronde de haut niveau sur le statut des femmes ayant survécu à des violences sexuelles liées aux conflits, avec la participation des autorités kosovares, de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et d'autres représentants

de la communauté internationale. Je salue l'initiative d'ONU-Femmes d'organiser cette table ronde. Les initiatives visant à prévenir les violences sexuelles et à y remédier constituent une priorité pour le Gouvernement britannique. Nous appuierons fermement les efforts destinés à trouver une solution à cette situation tragique engendrée par les conflits passés dans certains pays, et notamment au Kosovo.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, pour les efforts constants qu'il déploie pour réduire le budget de la MINUK. À l'heure où les pays du monde entier doivent prendre des décisions difficiles concernant la réduction de leurs budgets nationaux, il est logique que l'ONU et ses institutions réagissent en conséquence. J'encourage le Représentant spécial, M. Zarif, à redoubler d'efforts en vue de prendre d'autres mesures d'économie à l'avenir.

Aussi importante que soit la rigueur budgétaire, je ne souhaite pas terminer mon propos sur cette note. Je tiens à réaffirmer l'attachement du Royaume-Uni aux progrès irréversibles du Kosovo et de la Serbie vers leur adhésion à l'Union européenne. Nous espérons que les deux pays respecteront les conditions fixées lors du Conseil des affaires générales et des relations extérieures du mois de décembre, pour progresser vers leurs adhésions respectives à l'Union européenne. Nous nous félicitons de l'engagement sans faille et constructif de Belgrade et de Pristina à dialoguer, et nous attendons avec intérêt de voir de nouveaux résultats concrets.

M^{me} Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2013/72) en date sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de la présentation détaillée du rapport qu'il vient de faire. Nous saluons la participation aujourd'hui du Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, et de M. Hashim Thaçi.

Nous nous félicitons de ce que le rapport du Secrétaire général souligne le rôle positif que continue de jouer l'ONU au Kosovo, par l'intermédiaire de la MINUK, dans la promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme, en coopération avec d'autres acteurs internationaux. L'Argentine a voté pour la résolution 1244 (1999) alors qu'elle était membre du Conseil de sécurité, et estime que celle-ci doit continuer à servir de base juridique internationale afin de parvenir

à une solution générale au Kosovo par le biais d'un processus politique productif et de négociations justes et concrètes.

Nous ne saurions omettre de saluer les progrès enregistrés dans le dialogue de haut niveau entre les parties, sous les auspices de l'Union européenne, qui s'est réuni pour la septième fois à Bruxelles, il y a à peine deux jours. Nous sommes convaincus que le dialogue constructif engagé par Belgrade et Pristina contribuera à la stabilisation de la situation et au règlement politique des questions litigieuses.

Nous saluons la détermination des deux parties et leur décision de progresser dans le dialogue, en tant que facteur important de confiance. Les efforts déployés par la Serbie en faveur du dialogue et de la normalisation des relations méritent d'être tout spécialement salués. C'est pourquoi nous exhortons les deux parties à continuer dans cette voie, conformément à la résolution 1244 (1999), et nous souhaitons que la réunion qui aura lieu le 2 avril aboutisse. À cet égard, nous faisons nôtres les observations du Secrétaire général contenues dans le rapport, à savoir que la reprise des pourparlers est un signal fort qui exprime la volonté des deux parties de dialoguer pacifiquement et de se libérer du poids du conflit passé.

À ce propos, nous pensons qu'il est extrêmement important que la MINUK continue de s'acquitter de son mandat et du rôle important qu'elle joue en tant que composante complémentaire dans le dialogue, de manière à garantir un échange efficace d'informations et la présentation de rapports au Conseil. Nous appuyons le rôle de la MINUK et sa contribution à la stabilisation de la région, ainsi que la coopération entre elle, la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), tout en maintenant une position neutre quant au statut, et sous les auspices de l'ONU.

L'Argentine suit de près la situation financière du bureau administratif des Nations Unies à Mitrovica. Il est inacceptable que l'insuffisance de fonds nuise à son mandat. Comme l'a souligné à juste titre le Secrétaire général, la situation dans la partie nord de Mitrovica nécessite de rester attentif et d'agir de façon coordonnée afin de régler les problèmes en faisant preuve de bonne foi et éviter ainsi de futures tensions.

C'est pourquoi, compte tenu de l'important travail que doit accomplir la MINUK pour garantir la coordination et la coopération entre les diverses

présences internationales s'agissant de la partie nord de Mitrovica, et ce dans le cadre de leurs mandats respectifs, il est indispensable de trouver des solutions concrètes, d'éviter les tensions, et de faire en sorte qu'elle continue d'assumer ses fonctions de prévention des conflits, de médiation et de facilitation. Nous demandons donc que l'on continue de doter la MINUK des ressources nécessaires pour empêcher que cela n'influe de manière négative sur le travail important qu'elle accomplit, et qui mérite toute notre reconnaissance.

Nous trouvons préoccupant que, malgré les progrès réalisés dans le dialogue de haut niveau, des incidents graves et des tensions continuent de survenir sur le terrain, en particulier dans la partie nord. Il est donc crucial que l'issue du dialogue de haut niveau ait un effet positif sur le terrain. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec le Secrétaire général sur le fait que, parallèlement au processus politique, il importe tout autant de déployer des efforts fondés et durables pour favoriser la réconciliation et renforcer la confiance entre les communautés au Kosovo.

L'Argentine estime qu'il est fondamental d'accentuer le respect des droits de l'homme de toutes les communautés du Kosovo, de mettre un terme à l'intolérance et de garantir le retour rapide des personnes déplacées. Il est pour nous de la plus haute importance que l'on veille au plein respect des droits de l'homme des personnes déplacées qui rentrent dans leurs lieux d'origine, afin qu'elles puissent exercer leurs droits fondamentaux et qu'elles cessent d'être victimes de diverses formes de violence ou de faire l'objet de discrimination, en particulier en ce qui concerne les rapatriés sans papiers, qui restent apatrides. C'est pourquoi nous trouvons essentielle toute assistance technique que la MINUK peut apporter à cet égard.

Il est également essentiel de renforcer les politiques visant à mettre fin à la discrimination que subissent les diverses communautés, comme les communautés rom et ashkali et les petites communautés tzigane. La protection du patrimoine culturel et religieux doit rester une priorité pour la MINUK. Même si des progrès ont été accomplis dans ce domaine, nous restons préoccupés par la récurrence d'actes de vandalisme et d'intolérance religieuse, qui doivent être fermement et efficacement condamnés.

Par ailleurs, nous appuyons et suivons de près les travaux de l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX, créée en 2011 afin d'enquêter sur les allégations de traite inhumaine de personnes et de trafic d'organes

humains au Kosovo. Nous réaffirmons l'importance de lutter contre l'impunité et de faire appliquer le principe de responsabilité dans un cadre de coopération avec l'ONU. Il importe de souligner le rôle d'EULEX et de la MINUK dans les enquêtes sur les crimes commis pendant le conflit armé, dans le but de mettre fin à la situation d'impunité qui persiste encore à ce jour.

Je termine en soulignant une nouvelle fois le caractère crucial des efforts de la MINUK en matière de promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999). Nous félicitons le Représentant spécial, M. Farid Zarif, de ses efforts. Nous sommes certains que le dialogue politique en cours contribuera à la stabilité et à la réconciliation, favorisera l'élaboration de solutions consensuelles et permettra de renforcer la confiance entre les communautés du Kosovo, ce qui ouvrira la voie à des progrès pacifiques et à une prospérité durable.

M. Kim Sook (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Farid Zarif, de son exposé de ce matin. Je souhaite également la bienvenue au Conseil à M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et à M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo.

La République de Corée se félicite des négociations en cours entre Belgrade et Pristina sur la normalisation des relations. Il est encourageant que les deux parties fassent preuve de sérieux et d'une ferme volonté politique de participer au dialogue. Nous applaudissons également aux contributions positives de l'Union européenne, qui facilite la tenue des rencontres de haut niveau. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la Haute Représentante Ashton de son engagement personnel dans ce domaine. Si la récente rencontre à Bruxelles n'a pas été concluante, nous estimons que le simple fait de tenir ce dialogue constitue une avancée importante. Cet engagement de haut niveau a déjà permis d'obtenir des résultats rapides sur le terrain. Plus particulièrement, nous sommes satisfaits de la mise en œuvre de l'accord sur la gestion intégrée des frontières, qui a permis d'ouvrir les quatre points de passage le long de la frontière au nord du Kosovo. Nous encourageons les deux parties à poursuivre le dialogue en vue de régler les derniers différends. Nous espérons sincèrement que de nouveaux progrès tangibles vont être accomplis durant la prochaine rencontre, le 2 avril.

S'agissant de la situation sécuritaire au Kosovo, elle est globalement demeurée calme et

stable. Cependant, les troubles récents et la fragilité des conditions de sécurité dans le nord du Kosovo demeurent une source de profonde préoccupation. Un certain nombre de manifestations violentes ont eu lieu contre l'accord relatif aux frontières. En outre, nous sommes également préoccupés par les multiples incidents dont sont victimes les minorités. Sur la base de cette préoccupation commune, nous encourageons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) à continuer de renforcer sa coopération avec les autres organismes internationaux et les autorités locales afin de surveiller la situation et de réduire les tensions sur le terrain.

Une autre source de grave préoccupation est le nombre croissant de manifestations d'intolérance religieuse. En dépit des efforts déployés par la police kosovare et la Force de paix au Kosovo, des cas de profanation de tombes et de cimetières orthodoxes et des actes de vandalisme visant des sites appartenant au patrimoine religieux et culturel continuent d'être signalés. Ces actes sont inacceptables et doivent faire l'objet d'une réaction ferme.

Ces incidents et les tensions croissantes entre les groupes ethniques posent des obstacles à la réconciliation et menacent les progrès accomplis à ce jour. De ce fait, nous demandons instamment aux autorités kosovares d'enquêter sérieusement sur ces incidents, de traduire les responsables en justice et de prendre toutes les mesures de prévention nécessaires.

Le renforcement de la confiance entre les communautés est indispensable tout au long du processus de normalisation et de réconciliation à long terme. En dépit des progrès considérables accomplis et du dialogue politique, des problèmes importants sont apparus du fait de l'absence de confiance et d'interprétations erronées. En conséquence, le dialogue politique doit être complété par des mesures de confiance, notamment des initiatives éducatives et des campagnes de sensibilisation. À cette fin, il est crucial que les autorités kosovares intègrent et adoptent leurs citoyens dans le nord, aussi bien que les groupes ethniques minoritaires.

En outre, la confiance publique dans l'équité et la crédibilité des institutions chargées d'appliquer les lois sera un facteur décisif en vue de bâtir une société multiethnique harmonieuse. Le respect des normes et le renforcement du rôle des institutions juridiques permettront d'empêcher que des incidents mineurs ne dégénèrent en affrontements intercommunautaires. Dans ce contexte, nous encourageons les autorités kosovares à

continuer de renforcer l'état de droit à l'échelle nationale et à renforcer les capacités institutionnelles, en étroite coordination avec la Mission État de droit menée par l'Union européenne.

Pour terminer, je félicite le Représentant spécial Zarif et la MINUK de leur engagement et de leurs efforts en vue de maintenir la paix et la stabilité au Kosovo et dans la région.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Farid Zarif de son exposé. Nous avons pris note du rapport (S/2013/72) du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo, et nous les remercions de leurs déclarations.

Les deux Premiers Ministres ont maintenu une coopération étroite au cours de la période considérée. Nous sommes encouragés par la volonté des deux parties de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Nous tenons à féliciter la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la baronne Catherine Ashton, des efforts inlassables qu'elle déploie pour rapprocher les deux parties d'un accord. Le dialogue est le meilleur moyen de régler les questions en suspens entre le Kosovo et la Serbie et de trouver des solutions mutuellement acceptables. Nous exhortons donc les deux parties à maintenir l'élan créé par le processus politique et à saisir l'occasion qui s'offre à elles de consentir aux compromis nécessaires. Nous espérons sincèrement que le prochain cycle de pourparlers, le 2 avril, débouchera sur un accord.

Le Secrétaire général note dans son rapport que l'accord de haut niveau intervenu entre les deux parties a permis de commencer à mettre en œuvre l'accord sur la gestion intégrée des points de passage pour quatre de ces six points. La pleine mise en œuvre de l'accord permettra d'éliminer un motif fondamental de discordance qui est à la source d'une grande partie de la violence observée au cours des 18 derniers mois. La mise en œuvre des autres accords conclus grâce à la facilitation de l'Union européenne permettrait également de renforcer la confiance mutuelle et de faciliter le processus de dialogue.

La situation sécuritaire au Kosovo est demeurée calme. Cependant, le nord a continué d'être le théâtre

de violences. Le nombre global d'incidents enregistrés touchant des communautés minoritaires a diminué. Tous ces incidents doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies et les responsables doivent être traduits en justice. On continue de signaler que des sites religieux ont été vandalisés, des églises orthodoxes endommagées et pillées, et des tombes orthodoxes profanées. Ces incidents nuisent aux relations intercommunautaires et il faut y remédier.

La police kosovare doit veiller à garantir une sécurité égale à toutes les communautés du pays. L'adoption du plan d'action pour une police de proximité est un pas dans la bonne direction. Il est essentiel de créer les conditions nécessaires à l'intégration pacifique des communautés minoritaires et à des retours durables pour jeter les bases de la réconciliation à long terme. Cela permettrait de convaincre les Serbes du Kosovo qu'ils partagent un avenir commun avec les Albanais.

Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il importe de déployer des efforts fondés pour favoriser la réconciliation entre les communautés au Kosovo, en parallèle au processus politique. Il faudra à cet effet que les dirigeants des deux côtés déploient des efforts sincères. Nous encourageons donc les dirigeants politiques des deux pays à prendre contact avec leurs mandants respectifs pour les préparer à prendre les décisions difficiles et à consentir les compromis douloureux qui vont s'avérer nécessaires.

Enfin, la MINUK continue de jouer un rôle vital dans la stabilité au Kosovo. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe de leur dévouement et des efforts qu'ils déploient au service de la paix au Kosovo.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, d'avoir présenté le rapport (S/2013/72) du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous saluons la participation à la présente séance du Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, que nous remercions de sa déclaration, ainsi que M. Hashim Thaçi.

La position de l'Azerbaïdjan sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et sur la non-reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo reste inchangée. La résolution 1244 (1999) continue d'être la base internationale juridiquement contraignante d'un règlement global

à conclure par le biais d'un processus politique et de négociations.

À cet égard, nous félicitons les dirigeants de Belgrade et de Pristina pour leur engagement et leur détermination à réaliser des progrès substantiels dans le dialogue facilité par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton.

Malheureusement, il n'a pas été possible de s'entendre sur certaines des questions les plus difficiles lors de la réunion qui s'est tenue à Bruxelles le 20 mars. Nous encourageons les parties à chercher à parvenir à des accords grâce à une solution mutuellement acceptable et à faire de nouveaux progrès au cours de la prochaine réunion, prévue pour le 2 avril. Le succès du dialogue est indispensable à la réalisation des progrès qui permettront de surmonter le poids du passé, de normaliser les relations et d'instaurer une stabilité durable dans la région.

Nous insistons sur l'importance primordiale de la présence et des activités de la MINUK au Kosovo. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, au cours de la période considérée, la Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec les communautés sur le terrain et de collaborer avec toutes les autres organisations internationales mandatées pour améliorer les chances de succès du dialogue politique. Il importe que la MINUK maintienne et développe son rôle clef dans la coordination de tous les efforts internationaux en vertu de son statut de neutralité, comme cela est envisagé dans la résolution 1244 (1999).

Selon le rapport, la situation sécuritaire est restée généralement calme au cours de la période considérée, à l'exception du nord du Kosovo, où de graves incidents ont été signalés. En effet, les attaques et la violence à motivation ethnique, les actes de vandalisme contre des sites religieux et d'autres formes d'intolérance religieuse continuent, affectant en premier lieu les droits et les libertés des communautés minoritaires au Kosovo. Il va sans dire que le climat d'impunité dont bénéficient ces violations ne contribue guère à accroître la confiance du public ou à jeter les bases d'une réconciliation durable.

Le retour volontaire des personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo n'a guère montré de signes d'amélioration au cours de la période considérée. Dans le même temps, nous saluons les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin de promouvoir le dialogue entre

les rapatriés potentiels et les communautés d'accueil. Selon le rapport, certains progrès ont également été réalisés dans la fourniture d'un soutien municipal à la construction et à la rénovation de logements, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet de rapatriement et de réinsertion du HCR. Ce sont des signes encourageants qu'il faut appuyer et promouvoir.

Nous convenons avec le Secrétaire général que les efforts soutenus et concrets visant à promouvoir la réconciliation et à accroître la confiance entre les communautés du Kosovo sont tout aussi importants que le processus politique de haut niveau. À cet égard, la préservation de la riche diversité culturelle de la région et la promotion accrue de son patrimoine culturel et spirituel sur la base de la tolérance ethnique et religieuse devraient sans doute rester l'un des principaux objectifs à atteindre.

La mise en place d'outils et le renforcement du principe de justice et de l'état de droit sont également indispensables à la construction de la confiance et à un règlement politique durable. À cet égard, nous prenons note de l'information concernant l'enquête criminelle menée par L'Équipe spéciale d'enquête sur le rapport faisant état d'un grand nombre d'infractions pénales présumées, y compris la criminalité organisée, le traitement inhumain de personnes et le trafic d'organes. Nous sommes encouragés par les engagements politiques de haut niveau pris dans toute la région pour soutenir l'enquête menée par l'Équipe spéciale.

Nous notons également que, durant la période considérée, la MINUK a continué à soutenir et à encourager les progrès sur la question des personnes disparues, laquelle reste l'un des aspects essentiels de la réconciliation. Nous encourageons les parties et les partenaires internationaux à intensifier leurs efforts et à renforcer la coordination à cette fin.

En conclusion, je tiens à féliciter la MINUK, sous la direction du Représentant spécial, M. Zarif, pour ses efforts et pour son rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans toute la région.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Zarif, pour son exposé de ce matin, et à saluer les Premiers Ministres Dačić et Thaçi pour leur participation au débat d'aujourd'hui et pour leurs remarques. Nous leur souhaitons à tous les deux une chaleureuse bienvenue.

Étant donné que c'est la première fois que l'Australie prend la parole dans un débat sur le Kosovo

au Conseil, je voudrais exprimer le soutien l'Australie à un Kosovo indépendant et souverain. Bien que nous reconnaissons qu'il n'y a pas unanimité de vues au sein du Conseil sur cette question, l'Australie tient à souligner qu'elle a été l'un des premiers pays à reconnaître l'indépendance du Kosovo, en février 2008.

Nous saluons la volonté affichée par les deux Premiers Ministres d'élever le dialogue parrainé par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina au plus haut niveau politique. Cela a été essentiel. Bien sûr, ce n'est pas un processus facile, mais nous sommes très encouragés par leur contribution personnelle et constructive aux sept cycles de négociations trilatérales, y compris à Bruxelles cette semaine.

Les discussions entre les Premiers Ministres font fond sur d'autres faits encourageants survenus récemment, y compris la réunion entre le Président Nikolić et la Présidente Jahjaga au début de février, qui a symbolisé avec force l'engagement des deux parties à poursuivre le dialogue en vue de trouver une solution à long terme. La confiance et la réconciliation entre les communautés du Kosovo est, évidemment, un complément indispensable au processus politique.

Le rôle de l'Union européenne et de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Ashton, a été décisif dans la promotion du dialogue entre la Serbie et le Kosovo. Nous nous félicitons des efforts en cours, qui ont permis d'obtenir des résultats réels, y compris la mise en œuvre de l'accord intégré sur la gestion des points de passage et des douanes, et l'échange d'officiers de liaison en poste dans les délégations de l'Union européenne à Belgrade et à Pristina. Les deux pays ont un avenir européen.

Nous nous félicitons de l'appui solide au processus prévu à la fois par l'Assemblée nationale de Serbie et les autorités de la République du Kosovo, ce qui a envoyé des messages forts à leurs propres communautés sur l'importance fondamentale pour l'avenir des deux pays d'un résultat positif aux négociations.

Les conditions de sécurité dans le nord du Kosovo, en particulier autour de Mitrovica-Nord, restent fragiles. Les deux parties doivent faire plus et s'attacher à améliorer la situation dans le nord. Nous condamnons les actes de vandalisme contre des sites importants du patrimoine culturel et religieux. La réaction rapide des autorités locales, la condamnation de la violence par tous les partis politiques et l'action rapide de la Force

de paix au Kosovo (KFOR) ont contribué à prévenir de nouveaux incidents, et nous nous félicitons de ces actions. Nous encourageons toutes les parties à prendre des mesures pour protéger le patrimoine riche et diversifié du Kosovo, y compris celui de l'Église orthodoxe serbe et des communautés musulmanes, sur la base de la tolérance ethnique et religieuse. Nous encourageons également la réinstallation sans entrave des rapatriés des minorités et des personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo. C'est vital.

L'Australie tient également à exprimer sa gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, et à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour leurs efforts visant à assurer une approche cohérente de la présence internationale au Kosovo. Nous devons être francs à ce sujet. Le travail de la MINUK, tel que mandaté par le Conseil, est une question difficile, mais son travail a complété avec force les efforts déployés par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la KFOR et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et a contribué à assurer la stabilité propice à un dialogue politique direct entre Pristina et Belgrade. Nous soutenons l'enquête menée actuellement par EULEX sur les allégations de trafic d'organes, et nous soutenons les appels lancés pour que toutes les personnes impliquées dans des crimes de guerre soient traduites en justice.

Enfin, un règlement politique global et quant au fond de la question du Kosovo est désormais à notre portée, et l'Australie se joint au Secrétaire général et aux autres membres du Conseil pour encourager les deux Premiers Ministres à poursuivre leur dialogue en vue de parvenir à une stabilité durable, non seulement au Kosovo et entre la Serbie et le Kosovo, mais dans l'ensemble de la région des Balkans.

Nous attendons avec intérêt de progresser sur les questions qui restent sensibles, telles que les institutions gouvernementales dans le nord du Kosovo, au prochain cycle de dialogue parrainé par l'Union européenne en avril. Par la suite, il sera important que les deux parties s'appuient sur la confiance qu'elles ont si soigneusement établie pour assurer l'application effective des accords conclus au niveau politique. Pour notre part, nous pensons que le Conseil de sécurité et la communauté internationale en général sont prêts à aider les parties sur la voie de la réconciliation, de la sécurité et de la stabilité.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Zarif d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2013/72). Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Premier Ministre de la Serbie, M. Dačić. Nous partageons son évaluation de la situation. Nous avons également écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de M. Taçi.

La Russie maintient sa position, à savoir qu'elle ne reconnaît pas la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. La résolution 1244 (1999) reste applicable et juridiquement contraignante en tant qu'éventuelle base internationale du règlement global de la question du Kosovo. Le dialogue de très haut niveau entre Belgrade et Pristina, sous les auspices de l'Union européenne, devrait contribuer à parvenir à un règlement durable de la question du Kosovo. Le Conseil de sécurité conserve cependant le dernier mot.

La MINUK est la principale présence civile internationale au Kosovo et doit s'acquitter de toutes ses tâches, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité. Pour cela, elle doit être dotée de toutes les capacités et ressources nécessaires.

Nous considérons que la décision du Kosovo d'ouvrir un nouveau bureau administratif dans le nord de Mitrovica financé, notamment, par des ressources auparavant consacrées à des tâches administratives de la MINUK dans le nord de la ville, est une grave erreur. Cette décision a exacerbé les tensions dans le nord de Mitrovica.

Il y a eu toute une série d'incidents interethniques et sectaires au Kosovo. Malheureusement, les plus graves d'entre eux ne sont pas dûment relatés ni analysés dans le rapport du Secrétaire général. La vague d'actes antisérbes qui a déferlé dans tout le Kosovo en janvier rappelle la tragédie de mars 2004. Nous sommes particulièrement préoccupés par les faits survenus durant les fêtes du Noël orthodoxe au Kosovo. Les arrestations et les mauvais traitements – qui de surcroît auraient eu lieu au tribunal de Pristina – dont ont été victimes des croyants serbes venus à Gračanica démontrent une nouvelle fois l'incapacité des entités internationales, et avant tout de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), de répondre

comme il se doit aux actes de provocation des autorités albanaises du Kosovo. Deux mois se sont déjà écoulés. Quel est le résultat de l'enquête? Les enquêteurs étaient-ils neutres et impartiaux? Nous sommes préoccupés par la généralisation des attaques ciblant des cimetières serbes, avec des actes de vandalisme commis sur plus de 150 tombes dans plus d'une dizaine de municipalités.

Un incendie criminel a également visé une église dans la ville d'Obilić et on a aussi tenté de mettre le feu à un bâtiment municipal serbe à Mitrovica. Dans ce registre, l'incident le plus marquant est l'explosion qui a visé le mémorial des victimes de la Deuxième guerre mondiale dans la ville de Viti/Vitina. Nous considérons qu'il s'agit d'un acte de vandalisme portant atteinte à la mémoire des victimes du fascisme et de ceux qui l'ont combattu.

À maintes reprises, nous avons attiré l'attention sur le fait qu'aucun progrès n'a été fait sur la question du retour des réfugiés serbes et des personnes déplacées. Quand on analyse la situation, on se rend compte que les autorités kosovares albanaises font systématiquement obstacle à leur retour dans la province, au rétablissement de leur droit de propriété et ne respectent pas les droits et libertés fondamentales internationalement reconnues.

Des conditions sont volontairement créées pour inciter le reste de la population serbe à fuir la province, en la menaçant de représailles, ce qui constitue une forme de nettoyage ethnique par des moyens pacifiques, avec tout ce que cela implique.

Nous espérons que les prochains rapports sur les activités de la MINUK et la situation dans la province dresseront un tableau objectif de la situation de la population serbe au Kosovo. Nous demandons à M. Zarif de procéder à une analyse approfondie de la situation et d'adopter une position active conformément à son mandat.

La Fédération de Russie souligne que les décisions concernant le nord du Kosovo doivent tenir compte de l'avis de la population serbe locale. Si cela n'est pas fait, les compromis faits resteront théoriques.

Si aucune mesure véritable n'est prise en matière de dialogue interethnique et d'établissement de la confiance, les chances de parvenir à une société multiethnique au Kosovo seront très minces.

Nous appelons l'attention du Conseil sur le fait que le rapport se focalise sur le rythme de l'enquête concernant les cas de trafic d'organes humains signalés

par le Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, Dick Marty. Mais cela ne suffit pas. Nous attendons des résultats. Tous les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. Si EULEX n'a pas les capacités suffisantes pour garantir une enquête efficace, objective et impartiale, l'ONU devra rester saisie de cette question.

La KFOR agit sur la base du mandat énoncé par le Conseil de sécurité et est responsable au premier chef du maintien de la sécurité dans la province. Toute modification de ses fonctions ou de sa structure doit recevoir l'aval du Conseil.

Nous espérons que l'OTAN prendra conscience des implications que pourrait avoir le transfert des responsabilités de la KFOR aux structures de maintien de l'ordre de Pristina pour la sécurité des monastères orthodoxes dans le sud de la province, et nous espérons donc qu'elle prendra des mesures préventives pour éviter les affrontements interconfessionnels et interethniques.

Nous avons déjà souvent évoqué l'état lamentable des églises orthodoxes de la province, visées par des actes de vandalisme, et le fait que des membres du clergé ont été victimes d'agressions. Ce problème nécessite une plus grande attention. La situation du monastère de Visoki Dečani est absolument intolérable. Ce site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les autorités locales incitent la population à manifester pour la confiscation des terres appartenant au monastère. Les décisions des tribunaux du Kosovo sont ignorées, tout comme le sont les appels lancés par la communauté internationale.

Nous estimons inquiétantes les déclarations concernant la transformation des forces de sécurité du Kosovo en une véritable force armée. Les membres des forces de sécurité du Kosovo sont pour la plupart albanais, et la majorité d'entre eux faisaient auparavant partie de milices. Nous considérons que cela peut constituer une menace à la stabilité de la région.

Nous devons également insister sur les discours enflammés tenus par les Albanais. Nous avons notamment pris note de déclarations annonçant l'intention de Pristina de favoriser les Albanais quel que soit leur lieu de résidence. Cela contribuera directement à déstabiliser non seulement le Kosovo mais également les pays voisins de la Serbie, notamment l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Grèce.

La stabilisation de la situation au Kosovo est loin d'être une réalité. Les problèmes rencontrés dans la province ne peuvent être réglés que par des moyens

politiques. Nous attendons de toutes les présences internationales au Kosovo qu'elles respectent pleinement la position commune dans le cadre des efforts de mise en œuvre de la résolution 1244 (1999).

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 heures.